

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Chef de file des dissidents soviétiques

Sakharov déchu de tous ses titres

Selon certaines rumeurs, l'illustre savant aurait été arrêté

Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix et chef de file des dissidents soviétiques, a été déchu hier de tous ses titres.

L'agence Tass a publié un communiqué dans lequel il est précisé que « le presidium du Soviet suprême a déchu Andreï Sakharov du titre de héros du travail socialiste et de toutes ses décorations nationales, et que le Conseil des ministres de l'URSS lui a retiré les titres de lauréat du Prix de l'URSS, qui lui ont été décernés ».

L'agence a ajouté que cette mesure avait été prise à cause des « activités subversives » du physicien contestataire.

Mais il est possible que les autorités soviétiques soient allées plus loin qu'une simple mesure de déchéance. Des rumeurs indiquant que le physicien avait été arrêté circulaient hier soir, tandis qu'à Paris d'autres rumeurs faisaient état de l'arrivée imminente de Sakharov dans la capitale française.



M. Sakharov. (bélino AP)

LA FEMME DU PRIX NOBEL SOUS LES VEROUS

A Moscou, des dissidents ont affirmé à l'Associated Press que Sakharov avait été arrêté hier. L'un d'entre eux a même affirmé que la femme du prix Nobel, la dissidente Yelena Bonner, allait bientôt être arrêtée à son tour.

Parallèlement, des policiers en civil postés devant l'appartement d'Andreï Sakharov auraient dit à des journalistes occidentaux d'« aller à Cheremetievo », l'aéroport international de Moscou. Cette information a immédiatement déclenché des rumeurs sur l'éventuelle expulsion en Occident du dissident. Mais on ignore où il se trouve, et personne ne l'a vu à l'aéroport de Moscou.

UNE RÉPONSE A M. CARTER ?

Les dissidents et les observateurs soviétiques pensent que les sanctions prises contre Andreï Sakharov constituent une réponse directe du Kremlin à la campagne antisoviétique lancée par le président Carter.

L'un des premiers gestes de ce

dernier à son arrivée à la Maison-Blanche avait été d'envoyer une lettre de soutien à Sakharov.

RÉACTIONS

Les sanctions prises contre le prix Nobel de la paix ont déjà provoqué des réactions de condamnation ou d'indignation.

Le vice-président du Comité Nobel norvégien, M. Aarvik, s'est déclaré « profondément choqué » par les mesures prises contre le physicien contestataire. « Il s'agit d'une nouvelle démonstration de la manière dont l'URSS néglige complètement l'opinion mondiale, tout comme elle l'a fait après son invasion en Afghanistan », a-t-il dit.

En France, le secrétariat international du parti socialiste a estimé que les décisions prises contre Sakharov montraient que « soixante-deux ans après la Révolution d'octobre, les dirigeants soviétiques ne parvenaient pas à accepter l'expression d'opinions et d'expressions différentes ».

Au parti communiste, on ne pouvait joindre hier soir le service de presse. Auparavant, M. Gremetz, membre du bureau politique, avait déclaré que son parti attendait d'avoir des « informations sérieuses et confirmées » sur cette affaire.

UN PHYSICIEN ÉMINENT

Andreï Sakharov est l'un des physiciens les plus éminents d'Union soviétique. Il a joué un grand rôle dans la mise au point de la bombe « H » soviétique. A partir de 1966, il est devenu de plus en plus critique face à la politique nucléaire soviétique et s'est peu à peu intégré au mouvement dissident.

Lauréat du prix Nobel de la paix en 1975, il a lancé un appel au boycott des Jeux olympiques de Moscou il y a sept mois, bien avant l'intervention de l'Armée rouge en Afghanistan. (ap)

Limogeage au Kremlin

Un ministre lié à M. Kossyguine écarté du pouvoir

M. Kirilline a été « relevé de ses fonctions » de vice-président du Conseil des ministres et de président de l'important comité d'Etat pour la science et la technologie, « à sa demande », selon un communiqué d'un paragraphe diffusé hier par l'agence Tass.

Cependant, de l'avis de diplomates occidentaux, ce départ serait dû au fait que le comité d'Etat que dirigeait M. Kirilline ne répondait pas aux exigences fixées par le Politburo.

AUTOCRITIQUE

Lors de la dernière session du Plenum du comité central du parti, le président Brejnev avait en effet critiqué et cité nommément un certain nombre de responsables de départements. M. Kirilline ne figurait pas sur cette liste, mais son organisme avait été dénoncé. D'autre part, M. Kirilline avait fait son autocritique dans un article daté du 15 septembre dernier, et ces deux événements prouvent, selon les

milieux diplomatiques occidentaux, que le vice-président du Conseil des ministres a bien été limogé.

► Suite en dernière page



M. Kirilline. (bélino AP)

Jeux olympiques et invasion soviétique de l'Afghanistan

VALSE - HÉSITATION EUROPÉENNE

Seule Mme Thatcher a pris des positions claires

Les Européens ont poursuivi hier leurs consultations diplomatiques pour tenter d'élaborer une position commune, tant vis-à-vis des Jeux olympiques que des relations

Est-Ouest et de la détente après l'intervention soviétique en Afghanistan.

Le chancelier Helmut Schmidt a pris contact par téléphone hier avec

le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et le président du Conseil italien, M. Cossiga.

► Suite en dernière page

OPINION

Travail au noir

Pour régler un problème de re-ventilation salariale, un directeur de théâtre parisien a eu quelque peine à cerner ses interlocuteurs : les 250 employés (non inclus les artistes) relevaient de 34 conventions collectives différentes ! Il a préféré tirer définitivement le rideau.

Cette « spécialisation » à outrance qui commence au niveau de la femme de ménage, de la préposée aux toilettes ou du débardeur, bien instituée par les syndicats qui ont mis une barrière définitive à la polyvalence, a certes contribué à conforter la sécurité de l'emploi et à garantir des minima de rétribution non moins substantiels, au détriment sans doute de la personnalisation des prestations. Ce nivellement, ajouté à la complexité de l'infrastructure sociale et à la prolifération délirante des législateurs, a passablement normalisé les rapports professionnels. Mais il les a également enfermés dans un système restrictif où la valeur propre de l'individu n'est plus reconnue qu'au titre de membre d'un ensemble corporatif étroit. Les charges sociales qu'impose l'Etat Providence entraînent une fiscalité de plus en plus lourde achèvent d'effacer des déséquilibres entre classes autrefois excessifs et inadmissibles, mais emprisonnent l'individu productif dans un cadre qui ne permet pas plus la fantaisie qu'il ne fait craindre les mauvaises surprises.

C'est l'institutionnalisation de la grisaille. Mais c'est sans compter avec un dynamisme marqué dans les gènes de l'homme que la plus lourde des machines à niveler ne peut éteindre.

Il est ainsi de notoriété publique que l'Italie — qui amuse l'Europe entière avec sa crise politique per-

manente et s'offre le luxe de ne jamais être gouvernée — déclare un produit national brut qui ne correspond pas à la moitié de son revenu réel. Travail au noir érigé au niveau de la tradition qui fausse complètement ses rapports avec la communauté européenne. Travail au noir à grande échelle également en Grande-Bretagne, en Suède, au Japon, partout où la fiscalité et le syndicalisme poussent à la tricherie. Au Japon, on estime à 140 milliards de francs le produit de ces activités non déclarées. En Angleterre, près de 10 pour cent des travailleurs s'adonnent au « moonlighting », en RFA, ils représentent au moins 2 pour cent du produit national brut, en France plus du double.

Les Américains, eux, ont imaginé une parade plus efficace encore pour répondre à la pression de l'impôt. Il s'agit du « barter », qui n'est rien d'autre qu'un retour à l'économie de troc qui débouche même maintenant sur la création de coopératives d'échanges dont certains n'ont pas moins de 10.000 adhérents.

Et c'est la rigueur syndicale qui a fait des Américains les champions du bricolage et du système D, par la force des choses.

Paradoxalement, les esprits accueillent assez favorablement la réalité du travail au noir alors que se durcissent les intentions de lutter contre la fraude fiscale. Or quelques gros fraudeurs ne représenteront jamais qu'une goutte d'eau dans l'océan des revenus petits et moyens, mais innombrables, qui échappent à l'impôt du fait de ces activités non déclarées.

Mais que peut-on faire contre un phénomène de société ?

J.-A. LOMBARD

DÉPARTEMENT NEUCHÂTELOIS DE L'AGRICULTURE
Une tête tombe

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
Une hausse très modeste du taux hypothécaire
Lire en page 7

LAKE PLACID
Les sélectionnés helvétiques
Lire en page 15



Dans les rues de Kaboul, des travailleurs afghans enlèvent la neige. (bélino AP)

Course aux présidentielles américaines

Une éclatante victoire de M. Carter

— par Walter MEARS —

Le premier test de la campagne des présidentielles a permis lundi soir d'offrir au président Carter une belle victoire: les « caucus » de l'Iowa lui ont donné deux fois plus de voix qu'à son rival démocrate, le sénateur Edward Kennedy.

Chez les républicains, l'ancien acteur et gouverneur de Californie Ronald Reagan n'a pas confirmé les pronostics des sondages et s'est vu légèrement devancé par l'ancien directeur de la CIA, M. George Bush.

PARTICIPATION IMPORTANTE

Ces 2531 « caucus », réunions électorales où les sympathisants de chaque parti démocrate et républicain élisent les délégués qui voteront ultérieurement en faveur de l'un ou l'autre des candidats lors des futures conventions, ont été marqués par une participation assez importante, ce qui a facilité la victoire de l'actuel occupant de la Maison-Blanche chez les démocrates.

Cinquante-neuf pour cent des délégués démocrates élus sont en faveur du président Carter, contre 31 pour cent au sénateur Kennedy. Dix pour cent sont « non engagés ».

« Je me réjouis profondément du vote de confiance des démocrates de l'Iowa. L'expression de leur soutien est



M. Carter a retrouvé son sourire. (bélino AP)

particulièrement bienvenue en cette période difficile », a déclaré M. Carter à la Maison-Blanche.

Cette victoire n'était pas inattendue, mais son ampleur est surprenante. Le sénateur Kennedy avait espéré que son rival ne dépasserait pas 50 pour cent des délégués.

Invoquant la situation internationale, le président Carter est resté à la Maison-Blanche et n'a pas fait personnellement campagne dans l'Iowa, Etat agricole du Middle-West et premier producteur de céréales des Etats-Unis où, pour une fois, en raison de l'embargo partiel décidé par le président Carter sur les ventes de céréales à l'URSS à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, les questions de politique étrangère étaient devenues un sujet de controverse.

KENNEDY ADMET SA DÉFAITE

Le sénateur Kennedy a admis sa défaite, d'autant plus marquée qu'il était, il n'y a pas si longtemps, à égalité avec le président Carter dans les sondages et qu'il le devançait largement avant l'affaire de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. M. Tom Southwick, porte-parole du sénateur, a attribué cette défaite aux problèmes de politique étrangère.

► Suite en dernière page

GECOGECO

A LOUER tout de suite, rue du Communal, Le Locle
APPARTEMENT
 de 2 pièces, confort, Coditel, conciergerie, chauffage général.
 Loyer: Fr. 290.— + charges.

A LOUER tout de suite, rue du Communal, Le Locle
APPARTEMENT
 de 1 pièce, confort, Coditel, conciergerie, chauffage général.
 Loyer: Fr. 195.— + charges.

Pour traiter: Gérance GECO, Jaquet-Droz 58, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 11 14 - 15.

GECOGECO

A LA CROISSETTE AU LOCLE

Samedi après-midi
 26 janvier, à 14 h.

MATCH AUX CARTES

Collation chaude

S'inscrire svp. au tél. 039/31 35 30

CHAINES A NEIGE

POUR TOUTES VOITURES
 DES Fr. 46.— LA PAIRE

En vente tous les jours y compris le dimanche de 6 h. 30 à 22 h. au

Garage du Stand

LE LOCLE - Tél. (039) 31 29 41

DÉPARTEMENT DES FINANCES SERVICE JURIDIQUE CANTONAL

Un poste de

JURISTE

est à repourvoir.

Titres exigés: brevet d'avocat, éventuellement licence en droit avec quelques années de pratique dans l'administration publique ou dans l'économie privée.

Nature de la fonction: le titulaire du poste sera appelé à collaborer à la mise sur pied de textes législatifs ou réglementaires, ainsi qu'à traiter sur le plan du contentieux de nombreux problèmes de droit public et de droit privé. Le travail à accomplir est de nature essentiellement indépendante.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Formalités: pour tout renseignement, les candidats sont priés de s'adresser au chef du Service juridique cantonal, Château, Neuchâtel, tél. (038) 22 34 06.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Les actes de candidature doivent être adressés à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, sous la forme d'une lettre accompagnée d'un curriculum vitae et des pièces justificatives nécessaires, jusqu'au 31 janvier 1980.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche pour entrée immédiate

ouvrier

connaissant, ou s'intéressant à la conduite de machines de chantiers ou possédant un permis de conduire pour poids lourds.

S'adresser à J.-P. Fatton

Terrassements, Bellevue 12

Le Locle, tél. (039) 31 33 20

A loer tout de suite ou date à convenir, LE LOCLE, av. de l'Hôtel-de-Ville 18

beaux appartements

de 1 pièce, tout confort.

Loyers mensuels: 177.— et 183.— francs + charges.

S'adresser à:
 Département cantonal des Finances, Gérance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

RESTAURANT DU BAS-DES-FRÈTES
 (route Le Locle - Les Brenets)

cherche pour date à convenir

sommelière

de bonne présentation, connaissant les deux services.

Prendre contact avec M. ou Mme P. Kohli, tél. (039) 32 10 74.

FAIRE-PART DE NAISSANCE: Imprimerie Courvoisier SA

Maintenant Vente spéciale autorisée au 15.1 au 26.1.80

de très nombreux articles à moitié prix

50% de rabais sur tous les articles déjà soldés

aux tables spécialement indiquées

GALERIES

No 1 dans le Jura

VOS DETTES PÈSENT LOURD...

consultez-nous!

INTERVALLE S.A.

Pl. de la Gare 10
 Tél. 021 22 55 21
 1003 LAUSANNE

Rue de Hesse 10
 Tél. 022 28 49 40
 1203 GENEVE

La crèche **LES DIABLOTINS**
 Rue A.-Piguet 10, Le Locle

cherche

JEUNES FILLES

aimant les enfants pour travailler en qualité de stagiaires dès le printemps 1980.

Téléphoner à la directrice au (039) 31 18 52.

PAPIER SUISSE RECYCLÉ

ESTIVAGE

On cherche à placer 20 génisses sur bonne montagne.

Tél. (037) 31 22 20.

Restaurant des Chasseurs
 Famille CHATAGNY
 Le Locle

VENREDI ET SAMEDI

BOUILLABAISSE

ET TOUJOURS NOS SPÉCIALITÉS À LA CARTE

Veuillez réserver svp., tél. (039) 31 45 98

Grande vente de meubles

SOLDES

10 - 20 - 30 - 40%

SUR TOUT NOTRE STOCK

L'ART DU MEUBLE

FRANCE 4 - LE LOCLE

(Vente autorisée par la Préfecture)

ROULET

FABRIQUE DE PENDULETTES LE LOCLE

engage

personnel

de production, pour travaux d'usinage et contrôle.

Préférences seront données à personnes ayant des notions de mécanique et désireuses de se spécialiser.

Places stables dans entreprise dynamique.

Entrée tout de suite.

Tél. (039) 31 20 43 ou se présenter Beau-Site 17, Le Locle.

LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE

Concours villageois de ski aux Brenets

Près de cent participants en piste



La magnifique piste du pré de Bel-Air, théâtre de ces joutes sportives.

Aux Ponts-de-Martel

Rupture d'une conduite d'eau

Samedi, le personnel de la voirie des Ponts-de-Martel était alerté dès 9 heures du matin. En effet la réserve d'eau du village avait baissé d'une manière inquiétante...

la chaussée de la route cantonale, un peu au-dessus de la boulangerie Frésard, s'est mise à gonfler. La fuite était donc découverte.

Les employés de la voirie sont souvent sur la brèche car lors des chutes de neige, ils fonctionnent sans discontinuer...

Tout à coup, sous la poussée de l'eau,

Le concours villageois de ski a connu un magnifique succès dimanche, sur la piste remarquablement préparée du pré de Bel-Air. Le comité d'organisation avait tout mis en œuvre pour que cette compétition se déroule dans les meilleures conditions...

LES CLASSEMENTS

- Cat. I, filles: 1. Valérie Steiner; 2. Sandrine Dubois; 3. Anouck Landry. — Garçons: 1. Frédéric Reichen; 2. Frank Vuillemin; 3. Alexandre Meyrat. — Cat. II, filles: 1. Corinne Landry; 2. Véronique Veya; 3. Patricia Santschi. — Garçons: 1. Patrick Simon; 2. Pierre-Alain Desaulès; 3. Yvan Rosselet. — Cat. III, filles: 1. Laurence Fauser; 2. Cécile Bolay; 3. Patricia Guillod. — Garçons: 1. Gilles Guyot; 2. Philippe Juillerat; 3. Xavier Billod. — Cat. IV, garçons: 1. Philippe Petitjean; 2. Jean-Philippe Cachin; 3. Sylvain Bolay. — Cat. V, filles: 1. Monique Zurcher; 2. Regula Debrunner. — Garçons: 1. Damien Bianchin (meilleur temps de la journée, challenge du garage des Brenets); 2. Antonio Bolis; 3. Charles-Henri Hirschi. — Cat. VI, garçons: 1. Michaël Simoni; 2. Jean-Claude Wyss; 3. Gérard Guyot.

Hier et aujourd'hui

La rue Daniel-JeanRichard



Hier, c'était il y a une trentaine d'années, en hiver également. Histoire de constater que même si aujourd'hui tout n'est pas parfait dans le déblaiement de nos rues, de très nettes améliorations sont survenues. La photo prise il y a trente ans, (vue du haut) révèle les quelques transformations survenues à cet endroit de la rue Daniel-JeanRichard.

locaux sont actuellement occupés par le magasin de confection Frutiger. (photo ci-dessous). Les locaux de l'imprimerie et des annonces de la « Feuille » ont totalement changé de destination, puisque de nos jours un bar à café et un magasin de chaussures ont repris ces locaux.

Par ailleurs, l'immeuble qu'on voit entre le collège et l'immeuble de la Feuille d'avis des Montagnes, sur la place Bournot n'avait pas encore été démoli. (jcp)



Chronique horlogère

Exportations horlogères 1979

Montres, mouvements et ébauches en baisse!

On se cramponne encore, on va se cramponner, même si les chiffres des exportations horlogères suisses sont en baisse, sauf quelques exceptions.

Il y a une quinzaine de jours, M. Yoshinori Shirasawa, directeur de la très remuante « Clock and Watch Association » japonaise (l'homologue au Japon de notre FH), déclarait que désormais, son pays était devenu le numéro un mondial en matière de production horlogère: 59 millions de montres nipponnes vendues, contre seulement 50 millions de pièces helvétiques!

En relevant les faits dans son numéro de cette semaine, l'hebdomadaire américain « Newsweek » remarque que les Suisses étaient ainsi placés dans l'exceptionnelle position d'avoir à défendre leur réputation dans un secteur pourtant pratiquement synonyme au nom Suisse. C'est M. René Retornaz, directeur général de la Fédération horlogère qui a contré les revendications japonaises en remarquant que les chiffres avancés par les horlogers extrême-orientaux correspondaient à des estimations. De plus, ils comprenaient aussi bien les productions japonaises domestiques que celles développées à l'étranger.

Cependant, « Newsweek » ajoute que le chiffre d'environ 21 millions de montres assemblées à l'étranger à partir de pièces composantes helvétiques a été avancé à cette occasion... Quelle est la réalité?

LES RÉALITÉS 1979 EN CHIFFRES: UNE BAISSÉ

La véracité des chiffres fait effectivement apparaître une baisse assez prononcée de nos exportations horlogères en montres, en mouvements de montres et en ébauches. Seuls les chablon

présentent une statistique en hausse régulière!

En 1978, la Suisse a exporté 60.263.511 pièces de montres et mouvements de montres. Valeur totale: 2.900.298.830 francs.

En 1979, nos exportations de montres et de mouvements de montres ont atteint: 48.874.498 pièces (soit 11,3 millions de moins qu'en 1978). Valeur totale: 2.720.901.233 francs.

La ventilation en pièces ancre, électroniques, Roskopf, chronographes etc. n'est pas encore terminée. Elle est en calcul

Tout en remarquant que le volume des montres et mouvements exportés a baissé d'un pourcentage beaucoup plus fort que la régression en valeur, tournons-nous du côté des ébauches et des chablons.

CHABLONNAGE: EN HAUSSE

Pour 1979, seules les valeurs sont connues pour l'instant: 14.496.325 francs au total pour les ébauches exportées. 107.153.762 francs de chablons.

Comparés à l'année dernière, ces chiffres montrent un affaiblissement net des ventes d'ébauches à l'étranger et une progression dans les chablons: en 1978, nous exportions pour 21.632.201 francs d'ébauches et pour 81.903.209 francs de chablons. Les valeurs 1978 correspondaient à 4,3 millions de pièces en ébauches et 14 millions de pièces en chablons.

Les ventes à l'étranger de montres, mouvements, ébauches et chablons représentant environ 85 pour cent de la valeur globale des exportations horlogères suisses. Sans grand risque d'erreur, on peut d'ores et déjà prévoir que les postes statistiques ci-dessus auront une influence plutôt fâcheuse sur la statistique générale...

Roland CARRERA

sociétés locales

CAS Dames. — Samedi 26, ski de piste. Rendez-vous des participantes le 25, 17 h., au Casino. Renseignements: tél. 31 64 46. Samedi 26, ski avec le CAS Sommartel dans la région Chasseron-Les Illars. Renseignements: (038) 31 51 36. Dimanche 27, ski de fond. Départ à 12 h., de la poste du Locle. Tél. 31 22 89.

Club du Berger allemand. — Samedi 26, dès 9 h., reprise du travail au chalet de la Combe-des-Enfers. Venez nombreux.

Contemporaines 1900. — Samedi 26, dîner au Cercle de l'Union.

Echo de l'Union. — Lundi 28, 20 h., répétition. Cotisations. Groupe d'épargne.

Philatélie. — Lundi 28, 20 h. 15, assemblée générale ordinaire au Terminus.

Au Cercle ouvrier

Brillante réussite du premier bal des aînés



Plus de cent-cinquante personnes ont répondu, samedi dernier, à l'invitation du Comité du Club des loisirs qui organisait, dans les locaux du Cercle ouvrier, le premier bal des aînés.

Menées rondement par le président dynamique, M. André Tinguely et entraînée par le « Wättertanne », excellent orchestre champêtre, marches, valse et polkas furent, pour tous, une excellente occasion de se dégourdir les jambes.

Et la polka réservée aux personnes ayant plus de soixante-quinze ans fut

Au Club des loisirs

Rires en cascades avec «Oscar», film comique

Jeudi dernier, devant un nombreux public, le cinéma Casino a projeté « Oscar », film amusant dont Louis de Funès tenait le rôle principal. Une de ces histoires désopilantes dont le grand acteur est coutumier.

Dans cette histoire burlesque, un

charmant jeune homme demande la main de la fille du maître des lieux. Mais celui-ci en a deux, une de sa femme légitime, l'autre d'une autre personne qui n'apparaît qu'à la fin du film, s'agissant d'une femme à l'allure modeste, vêtue simplement, alors que l'épouse légitime est une grande dame. Une histoire de valises, dont l'une contient des bijoux précieux et l'autre des sous-vêtements féminins, donne une note humoristique à toute cette comédie qui se termine assez bien, les deux filles trouvant des partenaires à leur goût et Oscar étant satisfait de ce dénouement.

Au début de la séance, M. André Tinguely, président, a communiqué quelques détails sur le programme de la saison et il a annoncé que la course annuelle aurait lieu en août. (jc)

etat civil

LUNDI 14 JANVIER

Naissances Taillard, Benjamin, fils de Taillard, Michel Paul et de Lilia Angelina Denise, née Boschetti. — Buron, Katia Valentine Thérèse, fille de Buron, Joël René Denis et de Monique Valentine, née Houlmann.

mémento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30. Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence dentaire: No 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (038) 31 52 52. Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

HK

Haefliger & Kaeser SA
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 23 32 32
2001 NEUCHÂTEL Tél. (039) 21 11 21

nouveau produit à dégeler

CHASSE GLACE



action 30 fois supérieure au sel
sans danger pour les cultures et l'herbe

non corrosif (carrosserie)

inoffensif pour les enfants et les animaux

ICE-CHASER
agit rapidement

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

MANTEAU VISON saphir, taille 40-42. Parfait état. Tél. (039) 23 79 26.

VIEUX DISQUES classiques. Tél. (039) 23 80 14, heures repas.

Demandes à acheter

HOTTE pour livraison fleurs. Tél. (039) 22 41 50 ou (039) 23 81 40.

A louer à Cormoret

appartement

3 pièces
balcon, tout confort
Tél. (056) 41 51 96.

À LOUER

immédiatement ou date à convenir:
appartement de 4 pièces avec salle de bain, WC séparés, garage. Fr. 280.— sans charges, sis Hôtel-de-Ville 120. Pour le 30 avril 80: deux jolis appartements de 3 pièces, sis Crêt 1, 1 appartement de 2 pièces HLM, sis Bois-Noir 60.

Pour tous renseignements, s'adresser à Gérance Roulet-Bosshart, L.-Robert 76, tél. (039) 23 18 84.

A vendre

COMBI-VW

modèle 1973, 70.000 km., très bon état, expertisé, radio.

Fr. 6300.—

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, 2333 La Ferrière, tél. (039) 61 12 14.

A vendre

VW POLO

modèle 1975, très bon état, expertisée. Fr. 3400.—

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, 2333 La Ferrière, tél. (039) 61 12 14.

von **gunten**



maître opticien diplômé fédéral
Av. Leop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Nous engageons **DÉCOLLETEUR**

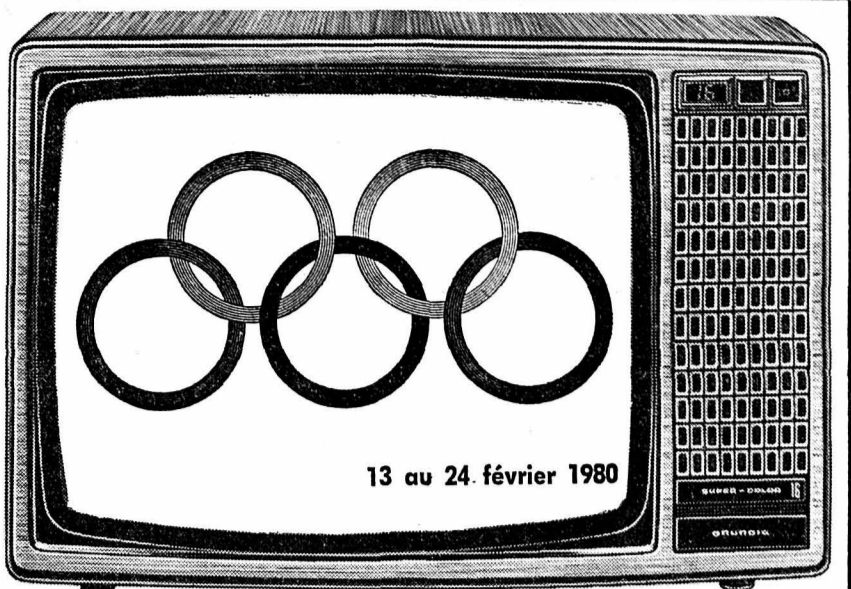
qui conduira un groupe de machines y compris mise en train.
Tél. interne 13
Visite d'information sans autre possible.
VORPE S. A.
Sonceboz
Tél. (032) 97 18 23.

Il n'y a pas de mauvaise place

pour une publicité bien faite



L'annonce reflète le vivant du marché



13 au 24 février 1980

Ce super TV COULEUR

GRUNDIG

modèle 8945 PAL - SECAM

vous fera admirer vos champions préférés grâce à ses 9 PROGRAMMES COULEUR

Tube-écran PIL, 66 cm.
Tuner à bandes S à 16 programmes
Châssis à 12 grands modules modernes
Commande à distance à infrarouge
Consommation de courant: seulement 110 watts donc grande économie d'énergie;
adapté pour VIDEO RECORDER

Prix catalogue:

Reprise de votre ancien TV et escompte

Fr. 2630.-
Fr. 232.-
Fr. 2398.-

UN AN DE GARANTIE
SERVICE APRÈS-VENTE ULTRA-RAPIDE
GARANTI DANS LA DEMI-JOURNÉE

REICHENBACH

RADIO — TV — Hi-Fi

Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» vous assure un service d'information constant

LA CHAUX-DE-FONDS
à louer
1er avril 1980
Léopold-Robert 108
2 pièces, Fr. 370.— par mois, charges comprises.
Pour visiter: M. Mucaria, tél. 039/22 37 14.
Tout de suite ou à convenir
Rue de l'Etoile 1
Studio meublé, Fr. 290.— par mois
Studios dès Fr. 205.— par mois, charges comprises.
Pour visiter: M. Cenciarni, tél. 039/23 07 05, le matin.

A louer
APPARTEMENT 4 PIÈCES
1er étage, confort, dépendances dans petit locatif, à 10 minutes du centre ville. Libre 30 avril 1980.
Tél. (039) 23 38 63.

A LOUER pour le 1er février 1980 ou date à convenir, rue du Parc 23:
STUDIO NON MEUBLÉ
avec coin à cuire, WC-douche et cave. Loyer mensuel Fr. 252.—, toutes charges comprises.
S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, rue du Locle 21-23:
spacieux appartements
DE 3 1/2 PIÈCES, tout confort, balcon, WC-bain, cave et ascenseur. Loyer mensuel Fr. 504.50, toutes charges comprises.
S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A LOUER
beaux appartements de vacances
à OVRONNAZ (VS)
tout confort, situation tranquille.

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (039) 22 34 16.
Jeune homme, 35 ans, désire rencontrer
DAME OU DEMOISELLE
même âge, en vue de MARIAGE.
Ecrire sous chiffre AC 1951 au bureau de L'Impartial.

Étude Clerc & Dardel, notaires, 2, rue Pourtalès, Neuchâtel, tél. (038) 25 14 69.
À VENDRE À DOMBRESSON
Situation ensoleillée

BEAU TERRAIN À BÂTIR

Environ 1800 m². En bordure de la route principale. Zone locative. Tous les services sur place.

FAIRE DES ENQUÊTES

est une occupation intéressante et variée **À TEMPS PARTIEL**

Nous cherchons des personnes (surtout des ménagères) qui disposent de temps libre et qui aiment les contacts avec des gens très différents. Vous pouvez commencer comme enquêteur ou enquêteuse dès demain chez nous. Nous vous envoyons nos informations.
IMR AG, Institut für Marktforschung
Wiesenstrasse 7, 8008 Zürich
Tel. (01) 47 92 60 (Thomas Bas)

A vendre, au Garage des Trois Rois,
LANCIA BETA 1600 Berline
1976, 48 000 km., très bon état. Jamais roulé dans le sel.
Tél. (039) 23 72 07, heures des repas.

DAME

50 ans, indépendante, cherche gentille dame ou demoiselle, pour amitié sincère, et partager solitude. Aimant nature et animaux.
Tél. (039) 22 40 73.

FRANÇAIS

pour élèves de langue étrangère

Matin, après-midi, soir

Bénédict

Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

Couple de professeurs

est recherché pour la reprise ou la gérance d'une école privée (externat) en Suisse romande. Commerce et langues. Affaire intéressante.

Ecrire sous chiffre 7643, Annonces Mosse SA, 8023 Zurich.

Pour notre bureau de construction, nous cherchons un jeune

dessinateur sur machines

Après une solide mise au courant, le postulant devra être apte d'établir d'une façon indépendante les plans de construction et les dessins pour la fabrication.

Nous offrons des conditions de travail actuelles et un horaire de travail mobile.

Nous attendons volontiers vos offres de services.

Schmitz frères et Cie SA - Gibelstrasse 41 - 2540 Grenchen - Tél. (065) 8 51 01

F N R

Entreprise du groupe Nivarox S. A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir, pour son département pièces découpées et pliées

mécaniciens

Place stable. Caisse retraite.

Veillez téléphoner pour un rendez-vous au (039) 23 47 44 et demander Mme Lanfranchi.

Fabrique Nationale de Ressorts S. A., Etoile 21, 2300 La Chaux-de-Fonds.

LES ARTISANS PERRET & PICCI
Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE Tél. (038) 36 13 42
Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)

Société Fiduciaire Suisse
Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Sion, Zurich
Pour la gérance de sociétés auprès de notre siège à Bâle, nous cherchons
un collaborateur
capable de traiter d'une manière indépendante les dossiers de clientèle. Les tâches variées à accomplir, comprennent en outre tous les travaux relatifs à la tenue de comptabilités, la correspondance française, ainsi que la collaboration aux services de placements de gérance de fortune. L'âge idéal serait de 25 à 30 ans.
Les offres accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à notre service du personnel.
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SUISSE
St-Jakobs-Strasse 25 - 4002 BALE
Tél. (061) 22 55 00
interne 333

CERCLE CATHOLIQUE

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le Cercle Catholique

Judi 24 janvier 1980
à 20 h. précises

Maximum de marchandise - 1er tour gratuit

Quines superbes dans la tradition du Cercle

4 cartons

Abonnement à Fr. 13.- pour 28 tours, vendus à l'entrée



OFFRES D'EMPLOIS

Quelle secrétaire

sachant correspondre autant en français qu'en allemand désire collaborer avec société de la place ? Travail très indépendant pour personne dynamique. Horaire à convenir (40 heures par semaine).

Ecrire sous chiffre AC 1954 au bureau de L'Impartial.

Entreprise de vidange hydraulique et transports

Oscar Rihs, 2764 Courrendlin Tél. (066) 35 55 25

cherche pour sa succursale de Moutier, un

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

conscientieux et capable de travailler de façon indépendante. Cet emploi conviendrait à personne ayant de l'initiative.

Date d'entrée à convenir.

BIJOUTERIE HENRI BAILLOD Daniel-JeanRichard 44, 1er étage, La Chaux-de-Fonds

cherche pour date à convenir

BIJOUTIER

qualifié, ayant longue expérience.

Prière de prendre rendez-vous par tél. (039) 22 14 75.

Restaurant-Snack MOCAMBO Av. Léopold-Robert 79 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

UNE EMPLOYÉE

pour la cuisine. Propre et consciencieuse. Frontalière ou étrangère acceptée. Congé tous les dimanches.

Pour de plus amples renseignements, tél. (038) 53 34 65.

CARRELAGES - REVÊTEMENTS DÉCORATIONS - CÉRAMIQUES FRANÇOIS HUMBERT-DROZ La Chaux-de-Fonds - Le Locle

cherche tout de suite ou pour date à convenir.

CARRELEURS

S'adresser à Cardamines 26, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 12 12.

UN NOUVEAU «TRANSPORTEUR» LE PEUGEOT J9

QUELS SONT SES PRINCIPAUX AVANTAGES?

NOUVEAU

Sa carrosserie moderne autoporteuse tout acier offre des portes larges, une cabine panoramique accueillante, des

pare-chocs avant et arrière largement dimensionnés et un compartiment de chargement particulièrement vaste.

Côté mécanique, les nouveaux rapports de la boîte de vitesses sont adaptés à de sévères conditions d'utilisation et vous avez le choix entre deux puissants moteurs : un moteur à essence de 2 litres, 55 kW, 75 CV DIN et un moteur diesel de 2,3 litres, 49 kW, 66,5 CV DIN.

ECONOMIQUE

Le profil aérodynamique de la nouvelle carrosserie et l'allongement des rapports de la boîte de vitesses contribuent à diminuer la consommation. D'un encombrement réduit, il est économique aussi par son volume de chargement considérable (8,7m³).

SÛR ET CONFORTABLE

Avec sa suspension à quatre roues indépendantes, ses puissants freins assistés par dépression (disques à l'avant), sa confortable cabine panoramique d'accès aisé, le nouveau Peugeot J9 se conduit comme une berline. Il en a du reste la maniabilité. Traction avant.

PRATIQUE

Tout est conçu pour faciliter la manipulation des marchandises. Ses larges portes arrière s'ouvrent à 180° sur un vaste compartiment de chargement de 1,825 m de hauteur intérieur dont le plancher plat n'est qu'à 35 cm du sol (en charge). En option, une porte latérale de plus de 1 m permet de charger aisément les palettes standardisées.

PEUGEOT J9

LA CHAUX-DE-FONDS: Entilles SA, garage et carrosserie, tél. (039) 22 18 57 - **LE LOCLE:** tél. (039) 31 37 37 - **Montfaucon:** Garage Bellevue, tél. (039) 55 13 15 - **Les Breuleux:** Garage Clémence, tél. (039) 54 11 83 - **Tramelan:** Garage de l'Est, tél. (032) 91 41 27 - **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie, tél. (039) 37 16 22 - **Saint-Imier:** Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 43

André BESSON

« Les Auvernois » LA MARIE-DES-BOIS

Roman

(EDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

— Vous n'avez pas le droit de faire ça ! avait protesté le vieux charbonnier. Ils ne sont pas coupables ! Emmenez-moi si vous voulez, mais laissez-les tranquilles ! D'ailleurs, vous voyez bien que ma fille attend un enfant !

— Ça ne l'a pas empêchée d'aller « traquer » (en Franche-Comté, signifie courir à travers les champs et les bois sans but très précis) dans la forêt de Chaux la nuit dernière, ricana l'un des bicornes. Si tu veux qu'elle reste ici, dis-nous où se cachent tes fils.

C'est Marie qui leur avait répondu d'une voix véhémement:

— Au lieu de courir après les Républicains, vous feriez mieux d'aller vous battre contre les Prussiens ! Badinguet vous paie assez cher pour que vous défendiez sa cause. Quant à mes

frères, ne comptez pas sur nous pour les dénoncer !

Une telle remarque n'avait pas fait plaisir aux représentants de la maréchaussée. Ils avaient entraîné avec rudesse les trois prisonniers hors de la maison. Après avoir attaché les chaînes aux pommeaux de leurs selles, les gendarmes avaient enfourché leurs chevaux et le cortège s'était ébranlé, les captifs marchant derrière les bêtes, comme de vulgaires mal-fauteurs.

La jeune femme se souviendrait longtemps de leur pitoyable voyage jusqu'à Mouchard. D'abord de la traversée du village, sous les regards hostiles ou goguenards des habitants de Chissey. Sur tout le parcours, des réflexions malveillantes avaient fusé :

— Voilà ce qui arrive quand on épouse une sorcière !

— Tu n'avais pas besoin de ramener cette traînée au village ! A présent, te voilà bien avancé Pierre Auvernois !

— C'est bien fait pour toi ! On t'avait prévenu !

Le calvaire du jeune paysan, qui baissait la tête sous les quolibets, s'était encore accru lorsque sa mère, avertie par la rumeur publique, avait rattrapé le cortège à la sortie du pays.

— Qu'est-ce qu'ils ont fait ? Pourquoi emmenez-vous mon fils avec eux ?

Car, pour Clarisse Auvernois, la faute ne

pouvait venir que de Siruguey et de sa fille. Il fallait désolidariser Pierre de cette sale affaire.

— Ils ont ravitaillé des insoumis.

Cette explication du brigadier avait rendu la paysanne folle de rage. Elle s'était retournée vivement contre sa bru, lui avait secoué le bras entravé par la chaîne infamante.

— C'est à cause de tes frères, hein ? C'est à cause de ces brigands qu'on vous a arrêtés ? Drôlesse ! Tu ne pouvais donc pas rester avec eux dans la forêt, au lieu d'enjôler mon garçon !

Marie, silencieuse, avait détournée la tête.

— Je vous en prie mère... Laissez-la... Elle n'y est pour rien... C'est une erreur...

Cette plaidoirie de Pierre en faveur de la jeune femme avait été aussitôt démentie par l'un des gendarmes :

— Une erreur ? C'est vite dit. Demandez-lui donc madame, ce qu'elle faisait la nuit dernière, à courir les bois avec un sac de trente livres de provisions sur le dos ?

Et la marche avait continué jusqu'à Mouchard, par le gué de Cramance qui franchissait la Loue, puis par la forêt de Port-Lesney. On les avait ensuite enfermés dans la chambre de sûreté de la brigade où ils avaient eu le temps, pendant trois jours, de méditer sur leur triste sort. Puis, un matin, l'un des geôliers était venu les tirer de leurs amères réflexions.

— Vous deux, vous avez de la chance, avait-il grommelé en s'adressant à Siruguey et à sa

fille. L'ordre qui vient d'arriver de Dole dit qu'il faut vous relâcher. Si ça ne tenait qu'à nous, on vous aurait bien gardé ici plus longtemps...

Puis, comme Marie brusquement inquiète regardait du côté de son mari, le gendarme avait ajouté :

— Quant à toi mon vieux, ton compte est bon ! On va te conduire dès aujourd'hui à Besançon, à la caserne des « moblots » ! J'espère qu'on t'y dressera comme il convient et qu'après la guerre, si tu en réchappes, tu auras un meilleur esprit patriotique !

En larmes, la jeune femme s'était précipitée dans les bras de Pierre Auvernois.

— Je ne veux pas ! Je ne veux pas que tu partes !

— Vous n'avez pas le droit de faire ça ! avait protesté à nouveau le vieux charbonnier. D'ailleurs, il n'est pas mobilisable !

Pierre était devenu très pâle. Une lueur de révolte avait flambé un court instant au fond de ses yeux gris. Mais très vite, il avait compris qu'il ne pouvait rien faire pour se soustraire au sort injuste qui l'accablait.

Après avoir embrassé longuement sa femme sur les lèvres, il avait dit, d'une voix parfaitement calme :

— N'aie pas peur, Maire. Je serai bientôt de retour. Je vais leur expliquer s'il s'agit d'un malentendu...

(A suivre)

● SAINT-IMIER ● SAINT-IMIER ● SAINT-IMIER ● SAINT-IMIER ●

Champ libre à la rénovation de la piscine

Le comité de la Commission d'exploitation démissionne

« Un nouveau groupe d'étude a repris en 1977 l'étude de l'amélioration de la piscine actuelle. Le comité en charge n'a pas été invité à y participer. Les conclusions de ce groupe ont reçu financement dans le cadre du budget 1980. Pour faciliter l'aboutissement de ce projet auquel il n'a pas été associé et qui est contraire à ses conclusions, le comité de la piscine a décidé de démissionner pour laisser aux promoteurs du projet toute la liberté d'action dont ils auront besoin pour le mener à chef et l'exploiter ». C'est ainsi que se termine une information rédigée par la Commission d'exploitation de la piscine de Saint-Imier et diffusée hier. Dans sa lettre d'accompagnement, la commission, par son président M. Jacques

Hurlimann de Mont-Soleil, explique « qu'il n'avait pas à intervenir aussi longtemps que le problème traité au niveau des autorités de Saint-Imier n'était pas résolu. C'est maintenant chose faite. Nous jugeons maintenant opportun de donner notre appréciation en une information que nous nous sommes efforcés de tenir dans les limites de la plus stricte objectivité ». Un nouvel épisode à mettre sur le compte de la piscine de Saint-Imier après les vifs échanges de propos tenus lors de deux séances du Conseil général.

Ce n'est pas la première fois que le comité de la Commission d'exploitation de la piscine démissionne en bloc. Un fait similaire s'était produit en 1969. L'assemblée de l'Association de la piscine de Saint-Imier dont le but est de gérer l'établissement mis gratuitement à sa disposition par la commune municipale avait élu le comité actuellement démissionnaire le 18 mars 1969. Ce dernier avait été confronté à deux problèmes: l'exploitation de la piscine et celui qui se poserait si le canton de Berne édictait des dispositions comparables à celles du canton de Neuchâtel. Une nouvelle fois donc, l'assemblée de l'association devra trouver des personnes disponibles. Souhaitons simplement que ces élus épousent les thèses de la dernière Commission d'étude. Tant il est vrai qu'actuellement la rénovation et le chauffage de l'eau sont les seules solutions concrètes permettant de sauver l'exploitation d'une piscine à Saint-Imier. L'heure n'est plus aux grandes réalisations.

DES CONCLUSIONS RATIFIÉES

Dans son communiqué, la Commission d'exploitation de la piscine se charge de rafraîchir les mémoires grâce à un petit historique. Mise à part l'exploitation prise en charge par le comité, un groupe de travail, présidé par M. Claude Ray, vice-président, se chargeait de l'amélioration de la piscine pour la rendre conforme aux exigences légales. « Le 20 août 1973, le groupe Ray déposait ses conclusions, ratifiées par le comité de la piscine et la commune de Saint-Imier, qui disaient: il faut abandonner l'idée d'améliorer la piscine actuelle et trouver une solution plus favorable pour l'implantation d'une piscine moderne à Saint-Imier. Le groupe motivait sa proposition par de nombreux arguments (piscine mal placée, accès difficile, proximité d'une porcherie, possibilités d'agrandissement défavorables, etc.). Le coût de l'opération était estimé à environ 1,5 million de francs. La commune et le comité de l'association ont alors confié un second mandat au groupe portant sur l'étude d'une nouvelle piscine.

DES PROJETS ET DES SOUHAITS

Le texte rendu public par la commission précise que le groupe s'est alors attaché à fixer quel serait le lieu idéal pour l'implantation de la piscine et définir ce dont Saint-Imier avait besoin. Le terrain choisi devait être celui sis en dessus de la décharge publique. « La piscine ainsi située, pouvait deve-

nir le pivot d'un complexe sportif comprenant la patinoire, le stade, des courts de tennis, etc. C'est sur cette idée que les bureaux Maggioli et Schaer et Mario Gianoli ont travaillé, pour déboucher sur de très intéressants projets présentés à la population dans le courant de l'automne 1974 après avoir reçu l'accord des spécialistes de Macolin. Le comité de la piscine a remis l'ensemble de l'étude et les projets au Conseil municipal en souhaitant qu'une nouvelle piscine puisse être réalisée à Saint-Imier, chauffée et partiellement couverte, en tenant compte que nous sommes à 800 m. avec cinq mois d'hiver. Et finalement avec la ferme conviction que c'était un projet qui pouvait se réaliser régionalement, le financement était supporté par le canton, par les institutions qui aident le sport, ainsi que par les communes du Haut-Vallon. Voilà le projet et la proposition du comité de la piscine. La conclusion du comité figure en tête de notre article. (lg)

En présence d'une nombreuse assistance Naissance de l'Ecole des parents de Saint-Imier et du Vallon

Les promoteurs de la création d'une école des parents de Saint-Imier et du Vallon avaient visé juste. Une telle association manquait dans la région. Preuve en est l'assistance considérable qui assista à l'assemblée constitutive de l'école des parents de Saint-Imier et du Vallon, tenue hier soir à Saint-Imier. La salle mise à disposition dans les locaux du Centre de culture et de loisirs n'était pas assez grande pour contenir sans problèmes tous les intéressés. La naissance de l'institution n'a pas duré un quart d'heure. Sous la conduite de Mme Monique Jeanneret, les personnes présentes, au nombre d'une cinquantaine au moins, ont adopté les statuts élaborés par une équipe dévouée. Le premier article précise que « sous le nom de l'école des parents de Saint-Imier et du Vallon, il est constitué une association qui a pour but d'aider les parents dans leur tâche éducative, en organisant des conférences, des cours, des groupes de discussion,

des consultations ou toute autre activité en rapport, sans distinction politique, religieuse ou autre ». Quant au comité, élu à l'unanimité, tout comme le président de l'association le pasteur Maurice Baumann de Saint-Imier, il se compose de la manière suivante: Mmes Marguerite Baume, Maryse Perinat, Monique Jeanneret, Jacqueline Perret toutes de Saint-Imier, Eliane Lehmann, Renan, Eliane Buffe, Sonvillier, Marlène Pini, Villeret, Anne-Lise Vauclair, Cormoret, Anne Seylaz, Courtelary, Edith Joldon, Cortébert et M. Thierry Perinat, Saint-Imier. Le programme d'activités sera présenté lors d'une prochaine assemblée.

Après la partie administrative, les participants entendirent une conférence de M. Michel Girardin, avocat des mineurs à Moutier et de Mlle M.-L. Stehlin, psychologue sur le vol chez l'enfant et l'adolescent. Un débat mit un terme à la soirée. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Elections complémentaires des autorités communales

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder les 8 et 9 février prochain, par le système des urnes et le principe du vote majoritaire, à l'élection des autorités communales suivantes:

Conseil municipal, a) un maire pour terminer la période jusqu'au 31. 12. 1981; b) un conseiller pour terminer la période jusqu'au 31. 12. 1981; c) une candidate de la minorité, propositions de la minorité: Mme Yvette Cattin-Monnin, 1932, Mme Doris Vorpe-Zurcher, 1946.

Commission de vérification des comptes: un membre vérificateur pour terminer la période jusqu'au 31. 12. 1982.

Commission de l'Ecole primaire: un membre pour la période jusqu'au 31. 12. 1983.

Les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au 29 janvier 1980, à douze heures, dernier délai. Les listes devront être signées par au moins dix citoyennes ou citoyens habilités à voter en matière communale et indiqueront clairement de quel parti, association ou groupement elles émanent.

Si le nombre de candidates ou de candidats valablement présentés se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal les proclamera élus tacitement, sans opération électorale, selon l'art. 12, lettre c), du règlement communal.

En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu le vendredi 22 février et samedi 23 février 1980, aux mêmes heures et dans le même local.

Pour la candidate de la minorité, il n'y aura pas de ballottage. La candidate qui obtiendra le plus de voix sera élue. (mr)

TRAMELAN ● TRAMELAN

50 ans de musique dans la même société

Double anniversaire pour M. Aurèle Noirjean qui, le week-end dernier, était honoré par la Fédération jurassienne de musique à l'occasion de ses 50 années passées en qualité de musicien. M. Noirjean, qui en plus de son activité politique en qualité de député se dévoue sans compter pour les sociétés, est aussi mis à l'honneur par sa société, en l'occurrence la Fanfare municipale. En effet, M. Noirjean est également membre depuis 50 ans de cette fanfare. Il occupa durant de nombreuses années un poste au comité, notamment durant 27 ans celui de président. Actuellement

il est encore le vice-président. Il joue du trombone à coulisse après avoir aussi joué du baryton. Signalons que la Fanfare municipale avait un deuxième membre qui était lui aussi à l'honneur, puisque son président M. Rodolphe Fankhauser était honoré pour 25 années de musique. M. Gaston Biffrare, lui aussi président mais de l'Union instrumentale, recevait également la distinction pour 25 années de musique. (texte et photo vu)

MONT-TRAMELAN

Deux blessés et 7000 fr. de dégâts

Hier en tout début d'après-midi un accident de la circulation s'est produit sur la route Les Reussilles-Les Breuleux.

Un automobiliste des Breuleux circulait en direction de Tramelan sur une chaussée qui était recouverte de neige, et par là très glissante. Pour cette raison, le véhicule fut déporté sur la gauche et entra en collision frontale avec un autre véhicule conduit par un habitant de Saint-Imier qui se rendait à son travail au Noirmont. L'automobiliste des Breuleux souffre de diverses contusions. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il put regagner son domicile. Quant à l'automobiliste de Saint-Imier il souffre lui aussi de diverses contusions et d'une fracture de la jambe. Après avoir été transporté à Saignelégier, il a pu rejoindre l'hôpital de son lieu de domicile à Saint-Imier. La police cantonale de Tramelan a procédé aux constatations de cet accident qui a fait pour plus de 7000 fr. de dégâts. (vu)

La section des samaritains a tenu ses assises

Une année 1979 riche en activités

Des finances saines, un activité intense, un effectif stable, un changement de président, des remaniements au comité et des projections de diapositives qui enchantèrent les personnes présentes, tel furent en résumé les assises annuelles de la section des samaritains de Saint-Imier. Un peu plus de 90 minutes auront été nécessaires au président sortant, M. Henri Rufener, afin de mener à bien la partie administrative de la séance. Après la traditionnelle collation, les samaritains assistèrent à la projection de diapositives prises par M. Jean Uboldi lors de courses en montagne dans les Alpes, en Suisse centrale et à l'Eiger.

Tenue dans un établissement public de Saint-Imier, vendredi soir, l'assemblée générale ordinaire des samaritains du lieu devait être fort bien revêtue avec une cinquantaine de membres. Après le préambule d'usage, la caissière Mme Graziella Denervaud présenta les comptes 1979. Les finances de la société sont saines puisque l'exercice 1979 boucle avec un bénéfice et que l'état de fortune est favorable. Pourtant les achats n'ont pas manqué. La section de Saint-Imier a fait des efforts pour améliorer la qualité des cours de sauveteurs indispensables pour l'obtention du permis d'élève-conducteur. C'est ainsi qu'un important matériel didactique et audio-visuel a été acquis. Neuf cours de premiers secours ont été organisés en 1979 avec une participation moyenne de 15 personnes aux cinq soirées de deux heures nécessaires. Pour 1980, il a été rappelé que des formules d'inscription peuvent être demandées auprès de la Police cantonale, de la pharmacie Liechti, des moniteurs d'auto-écoles.

Président sortant, M. Henri Rufener a présenté un rapport détaillé sur l'année 1979. La section de Saint-Imier

a effectué neuf exercices (dont quatre sont obligatoires pour rester membre actif) et une journée avec exercice en campagne. La journée jurassienne de l'AJS a également été fréquentée. Les samaritains ont aussi fonctionné comme secouristes lors de huit journées organisées par des sociétés locales. L'orateur releva la stabilité de l'effectif qui compte quelque 83 membres actifs. L'assiduité aux exercices n'est pas un vain mot dans la section du Haut-vallon. Ainsi Mmes Gagnebin, Pantet, Stadelmann, Denervaud, Marti et MM. A. Chopard et Liengme n'ont pas raté un exercice au cours de l'année. De plus 20 membres ont totalisé dix présences et plus. M. Rufener annonça encore que M. René Grimm serait proposé, en 1981, pour recevoir la médaille Henri Dunant qui récompense les personnes comptant 25 ans de sociétariat. Au sujet de la fidélité à la société, relevons que M. Henri Stauffer a été récompensé pour ses 57 ans d'attachement à la section imérienne. Entré très jeune, M. Stauffer a quasiment passé à tous les postes (président, responsable du matériel, etc.) et siège encore aujourd'hui au comité afin de faire bénéficier ses collègues de sa longue expérience.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le renouvellement du comité n'a pas donné lieu à des surprises. Après douze ans de présidence, M. Henri Rufener tenait à céder sa place. C'est Mme Josiane Gagnebin qui lui succédera. Mme Huguette Boss s'est retirée de l'exécutif de même que Mme Micheline Droz en tant que secrétaire-correspondance. Le comité de la section des samaritains de Saint-Imier aura donc le visage suivant: président, Mme Josiane Gagnebin; vice-présidente, Mme Lidya Stadelmann; caissière, Mme Graziella Denervaud; secrétaire verbaux, M. Claude Jaunin; secrétaire convocations, Mme de Francesco; secrétaire-correspondance, Mme Micheline Droz (qui sera prochainement remplacée); vérificatrices des comptes, Mmes Jacqueline Buhlmann et Myrtha Stetter; suppléant, M. André Chopard; assesseurs, Mme Nater, MM. Rufener, Desboeufs, Gerber, Pianto, Stauffer, Wain-

senker. Le dépôt sanitaire se trouve chez M. Pianto qui met à disposition des cannes, des chaises roulantes, des tables, des arceaux, des potences, etc... Les rangs des monitrices et moniteurs — qui font également partie du comité — se sont agrandis avec l'arrivée de Mme Jacqueline Lavorny. Cette dernière a brillamment réussi les examens lui ouvrant les portes de cette fonction lors d'un cours organisé par l'AJS à Delémont sous les ordres de M. Schuttel. Les monitrices sont Mmes Stadelmann, Droz et Lavorny alors que M. Joseph Villat est moniteur.

Une collation et une série de projections devaient suivre la partie administrative et mettre un terme à l'assemblée générale ordinaire des samaritains de Saint-Imier. (lg)

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. — C'est hier matin que M. Alfred Chédél a été conduit à sa dernière demeure. Après une longue maladie, M. Chédél devait succomber dans la journée de dimanche. Le défunt était né le 12 octobre 1905 à Courtelary. Ouvrier sur cadrans, il devait toujours travailler à Saint-Imier au sein de la fabrique Fluckiger jusqu'à sa retraite. Marié une première fois avec Mlle Ruth Pécaut, M. Chédél avait eu la douleur de perdre son épouse en 1942. Une année plus tard, en 1943, il unissait sa destinée à Mlle Yvonne Glauser. Depuis quelques années déjà, le couple Chédél jouissait d'une paisible retraite. Malheureusement la maladie devait séparer mari et femme.

— Domiciliée depuis près d'une année chez sa fille, Mme Ruth Criblez est décédée subitement lundi dans sa 87e année. La défunte, née Langel, avait vu le jour le 27 novembre 1893 à La Heutte. De son union avec M. Raymond Criblez, Mme Ruth Criblez devait donner le jour à une fille. Veuve depuis 1967, la défunte avait habité à Cortébert jusqu'à l'année passée. C'est aujourd'hui que Mme Criblez sera conduite à sa dernière demeure.

memento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence). A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corégmont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, 97 58 58. Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65. Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

DISTRICT DE MOUTIER

Les réunions «politiques» ne sont pas tolérées dans la salle communale de Tavannes

L'intrusion d'une centaine de membres du groupe Béliér dans la salle communale de Tavannes, samedi après-midi, a provoqué une réaction du mouvement antiséparatiste Force démocratique. A ceux qui voulaient protester contre le refus du Conseil municipal de louer la salle à la jeunesse autonome désireuse de fêter le 26 janvier le premier anniversaire de la fusion de Jeunesse-Sud et du Béliér, FD fait remarquer « qu'ils se trompent d'adversaires en se rendant à Tavannes (...) ». Ils seraient mieux inspirés en restant à la ruelle de l'Ecluse (ndlr: siège du RJ) delémontaine pour y exiger la réalisation d'une modeste part des promesses non tenues, peut-on lire dans un communiqué publié mardi.

LOCATION DE SALLE ET DEMANDE DE DÉBIT

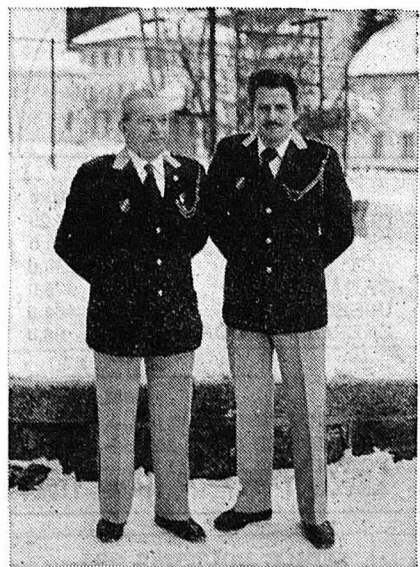
Le Béliér avait l'intention d'organiser le 26 janvier une fête de la jeunesse destinée à prendre « la relève politique » de la fête organisée traditionnellement en juin à Porrentruy. Or si, comme le fait remarquer FD, aucune demande de débit de boissons n'a été adressée à la préfecture, une demande de location a, en revanche, bel et bien été sollicitée auprès du Conseil municipal qui l'a refusée en raison du ca-

ractère politique de la manifestation. FD en déduit que le Béliér n'a par conséquent « jamais eu l'intention de se rendre à Tavannes le 26 janvier » et qu'il ne s'agit là que d'un prétexte à des intrusions et à des troubles. A la municipalité de Tavannes on souligne toutefois que la location de la Salle Farel est refusée à quelque mouvement que ce soit si ce dernier désire y organiser une réunion politique. Pour la municipalité, la réunion de la section locale de FD, à fin décembre, à laquelle les responsables du Béliér ont fait allusion samedi dernier, avait un caractère « purement récréatif ». D'ailleurs ajoute-t-on, des mouvements autonomistes du Jura bernois ont déjà bénéficié eux aussi de la salle communale pour des soirées récréatives.

JEAN WILHELM PRIS A PARTIE

Quant au conseiller national Jean Wilhelm (pdc, JU) qui devait animer le débat à l'occasion de cette nouvelle Fête de la jeunesse « il s'est fait le complice de la nouvelle ingérence nordiste où il a été le dindon de la farce », estime FD qui ajoute qu'un « prochain silence de sa part équivaudrait d'ailleurs à un aveu de complicité ».

(ats)



M. Aurèle Noirjean (à gauche) félicité par son président, M. R. Fankhauser, pour ses 50 ans de musique passées à la Fanfare Municipale.

Hausse des prix, monnaies et cours de l'or

L'évolution sur le plan helvétique vue de l'extérieur

Avec l'inflation, toutes les monnaies se déprécient face à l'or. Le phénomène est encore relativement réduit en Suisse. Pourtant, la tendance inflationniste du dollar se traduit par d'autres effets inflationnistes envahissants. Tenir la Suisse à l'abri, tout en préservant les intérêts de l'industrie, relève de la quadrature du cercle. En attendant, avec une tendance à la hausse des prix renforcée, 1979 a été l'année de la stabilité: la croissance continue, relativement modérée de l'économie se poursuivra probablement en 1980. Le développement réel plus élevé des exportations et du produit national brut, la légère remontée de la consommation intérieure, et des importations, les tendances à l'investissement plus prononcées, le volume de l'emploi amélioré: il est peu probable que cette année engendre une modification prononcée de la situation. La plupart des composants essentielles de notre économie montrent une tendance généralement favorable, mais le volume de la croissance pourrait se révéler plus faible sur plusieurs fronts. Les études sur les perspectives économiques ne manquent pas. Nous reviendrons par exemple en détail sur celles qui font l'objet aujourd'hui même d'une conférence de presse, réalisée par le Centre de recherches économiques appliquées, à Lausanne. Qui aura raison? Les optimistes, les modérés, les pessimistes? Il est intéressant de lire ce que pensent de l'évolution économique de notre pays, un groupe d'analystes étrangers dont la mission consiste à prévoir dans le cadre de l'économie mondiale et des économies nationales, les mouvements des valeurs sur les principaux marchés financiers, à l'usage des investisseurs.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET POLITIQUE MONÉTAIRE

Dans le domaine des mesures financières, les autorités suisses ont généralement résisté aux efforts internationaux visant à contraindre les pays excédentaires à adopter une politique de réflation. Le budget fédéral de 1978 avait prévu un déficit de 1,3 milliard de francs; le résultat effectif a en fait été moindre: 719 millions de francs après un léger excédent en 1977. Les budgets cantonaux et communaux — qui sont beaucoup plus considérables en termes absolus que le budget fédéral — ont eux aussi été gérés prudemment. Le résultat en a été que le déficit gouvernemental général, qui était de 1,8 pour cent du PNB en 1976, n'était plus que de 1 pour cent en 1977 et 1978, ce qui en faisait le plus faible de tous ceux des pays industrialisés. En 1979, il semblerait que l'estimation originelle d'un déficit général de 1,3 pour cent du PNB doive se réaliser. Pour 1980, le gouvernement fédéral propose un déficit analogue à celui de 1979, en termes absolus tout au moins, ce qui signifie qu'il ne représente plus qu'une proportion moindre du PNB.

prendre en main l'évolution des agrégats monétaires. Un relèvement des taux de l'intérêt constituerait une solution partielle. En novembre, le taux officiel de l'escompte a été relevé de 1 à 2 pour cent. Les taux applicables aux dépôts à trois mois ont cru fortement en 1979, passant d'un niveau de 0,9 pour cent en mars à plus de 5,75 pour cent à la mi-décembre. Les taux des obligations ont été peu affectés, les émissions privées restant au niveau de 5-5,25 pour cent pendant la majeure partie de l'année. Le marché des actions a cru en 1979: à la mi-décembre il était de 7,5 pour cent supérieur à son niveau d'un an plus tôt, bien qu'il ait été encore de 7,5 pour cent également inférieur au plafond de 1979.

FRANC SUISSE, DOLLAR, MONNAIES ET OR

Dans leurs conclusions — et ayant tenu à rappeler que les autorités suisses se sont presque toujours efforcées

de résister aux pressions exercées dans le sens d'une inflation de leur monnaie — les analystes soulignent qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, en Suisse comme ailleurs de résister aux pressions engendrées par l'inflation américaine... Le dollar des Etats-Unis demeurant la monnaie de réserve, son inflation finit par se traduire par une inflation généralisée et envahissante... Quelles que soient les bonnes intentions des autorités helvétiques, mettre la Suisse à l'abri de l'invasion inflationniste de l'offre monétaire relève de la quadrature du cercle. Et si l'on veut empêcher la pénalisation de l'industrie et de ses positions concurrentielles sur les marchés en achetant des dollars pour empêcher le franc de monter en flèche, il faut bien faire marcher la planche à billets, en provoquant une certaine inflation. Et avec elle, toutes les monnaies finissent par se déprécier vis-à-vis de l'or... R. Ca.

DÈS 1975: L'INFLATION VAINCUE

L'inflation suisse, pratiquement inexistante, avait longtemps placé notre pays à un niveau prillivégé, par rapport aux économies étrangères. Ce ralentissement inflationniste avait même permis de compenser en partie les effets de la surévaluation du franc suisse. On assiste désormais, depuis l'année dernière, à un mouvement inverse.

Le groupe Inter-State Investments estime rappelle pour sa part qu'après avoir augmenté d'un taux record de 9,8 pour cent en 1974, les prix à la consommation avaient présenté une décélération de 6,7 pour cent en 1975, de 1,7 pour cent en 1976 de 1,3 pour cent en 1977 et de 1 pour cent en 1978. Il était donc possible d'affirmer que la Suisse, probablement seule de son espèce, était un pays où la stabilité des prix avait été rétablie.

RÉALITÉS ET APPARENANCES DE LA HAUSSE DES PRIX

Le fait que le prix de l'or était resté stable en francs suisses jusqu'en 1978, était une confirmation de cet état de choses.

La stabilité des prix n'était pas seulement le résultat d'un «maquillage» poursuivent les analystes d'Inter-State: elle avait des racines profondes

dans l'économie. L'indice des prix de gros a baissé de 2,2 pour cent en 1975 et de 0,7 pour cent en 1976; il est ensuite remonté de 0,3 pour cent en

Rubrique économique Roland CARRERA

1977, pour baisser à nouveau de 3,4 pour cent en 1978. Le mécanisme des prix avait été laissé libre de jouer son propre rôle dans l'ajustement des prix relatifs, de sorte que, par exemple, les tarifs des combustibles et de l'éclairage, tout comme les loyers, avaient tous enregistré une forte hausse reflétant de très authentiques pénuries. Les expectatives n'étaient toutefois pas de nature à généraliser des hausses de prix dans toute l'économie.

C'est sur cet arrière-plan que la hausse des prix en 1979 prend un aspect si troublant. Dès novembre la hausse d'une année sur l'autre des prix à la consommation avait atteint 5,2 pour cent et était donc la plus forte depuis septembre 1975. Les prix de gros étaient de 6,8 pour cent supérieurs à ce qu'ils avaient été un an auparavant. De toute évidence, le relèvement des prix du pétrole a exercé ici une influence déterminante et directe, puisqu'il explique 2,4 points de pourcentage de hausse des prix à la consommation. Par contraste, les coûts salariaux ont été relativement négligeables: les gains mensuels dans les industries manufacturières au cours du second trimestre n'ont été que de 2,4 pour cent supérieurs à ceux de la même époque de 1978 et, si l'on tient compte de l'accroissement de la productivité, ils n'ont que très peu contribué aux augmentations générales des prix. Dans une certaine mesure les Suisses ont été capables de contenir les pressions salariales en ajustant l'embauche des travailleurs étrangers. Une poussée de l'inflation des prix ne déclenche donc pas obligatoirement en Suisse une hausse des salaires comme cela se produit dans quelques autres pays. A moins d'un rapide renversement de la tendance de l'inflation, il y a toutefois un risque réel de voir celle-ci prendre racine. La réalisation ou la non-réalisation d'une semblable perspective dé-

pendra des décisions politiques actuellement prises. C'est sur le plan de la politique monétaire estime-t-on dans ces milieux étrangers que les mesures de gestion du gouvernement ont échoué, du fait, presque exclusivement, de son changement d'attitude en 1978 à l'égard du taux de change. Une fois que les autorités ont été décidées à empêcher toute hausse du franc, même les contrôles de change vers l'extérieur les plus draconiens ne pouvaient suffire: elles ont également dû intervenir en achetant des dollars qui ont gonflé l'offre monétaire. En 1977, l'objectif de croissance de la masse M1 était, d'une année sur l'autre, de 5 pour cent. Le résultat effectif a été de 5,4 pour cent (4,1 pour cent de décembre à décembre). En 1978, les autorités ont à nouveau fixé un objectif de 5 pour cent, mais au cours du premier trimestre de l'année la masse M1 a cru à un taux annuel de 64,9 pour cent. Pour l'année prise dans son ensemble elle a augmenté de 16,2 pour cent par rapport à 1977 (avec une croissance de 22,6 pour cent d'un bout à l'autre de l'année). D'autres agrégats monétaires se sont également accélérés, bien qu'ils n'aient pas présenté une croissance aussi considérable que celle de la masse M1. En octobre 1978, les autorités ont ouvertement reconnu l'impossibilité de concilier une intervention monétaire avec des mesures de contrôle monétaire en abandonnant l'idée d'un objectif pour 1979. Ce n'est qu'en décembre 1979 qu'elles ont adopté pour 1980 un objectif de 4 pour cent d'accroissement de la base monétaire.

Lorsque la politique de taux de change n'a plus visé à empêcher une hausse du cours du franc, la croissance monétaire a été raisonnablement bien freinée. Au cours des douze mois qui ont précédé le mois d'août, la masse M1 a cru de 7,8 pour cent et la masse M2 de 10,1 pour cent. Le crédit bancaire à court terme consenti au secteur privé a connu une expansion rapide, de 12,4 pour cent d'août à août, et il sera nécessaire de le soumettre à des contrôles plus sévères si les autorités veulent re-

En deux mots et trois chiffres

Boeing Co. (Seattle, USA) la plus grande fabrique d'avions du monde, voit désormais ses actions cotées en bourses de Genève, Bâle et Zurich. Cette compagnie fondée en 1916, a atteint l'an passé un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de dollars. Les perspectives d'avenir paraissent excellentes pour Boeing, dans la mesure où le plein des carnets de commandes est assuré. Sans parler des besoins des compagnies d'aviation, les commandes militaires constituent environ 30 pour cent du chiffre d'affaires. Boeing est également active dans l'énergie nucléaire, solaire et éolienne.

Chronométrage Suisse SA Bienne: changement au Conseil d'administration: M. Théo Girard (direction générale SSIH) démissionnaire de cette société de chronométrage, a été remplacé au conseil d'administration par M. Othmar Triebold (également membre de la direction générale de SSIH) qui devient du même coup vice-président du conseil.

Abiana SA Bienne: nouvelle société ayant pour but l'importation et l'exportation de produits horlogers et autres. Conseil d'administration composé de M. Hovik Simonian (président), René Blank, (secrétaire), Ber Sergut (membre).

Swisa SA Delémont porte son capital de 50.000 à 350.000 francs par l'émission de 600 actions de 500 francs chacune. Le nouveau but social demeure sensiblement le même que précédemment, bien qu'affirmant une extension: fabrication, achat et vente en Suisse et à l'étranger de tous articles d'horlogerie. Président du conseil d'administration: M. Pierre Schwab senior, secrétaire et directeur M. Pierre Schwab junior. M. Samuel Schwab qui fut président de l'Association cantonale bernoise des fabri-

cants d'horlogerie ACBFH, a quitté la société.

Fiduciaire Horlogère Suisse (Fidhor), Bienne, Diversification. Essentiellement au service de l'industrie horlogère et des banques depuis 1928, cette fiducie s'est spécialisée ces dernières années dans le secteur des assurances sociales et expertises liées à l'horlogerie. Elle étendra sa gamme dans les domaines de la révision, de la fiscalité, des conseils aux entreprises et des autres mandats fiduciaires. Il ne fait aucun doute que cet élargissement se situera également dans d'autres secteurs économiques que la branche horlogère.

Schweizer et S Schoep SA, La Chaux-de-Fonds, fabrication et commerce de gainerie, maroquinerie, bracelets cuir, a porté son capital social de 100.000 à 1 million de francs, par l'incorporation dans le capital d'une somme de 900.000 francs prélevée sur les réserves à disposition de l'assemblée générale. Nouvel administrateur: André Schenkel, après démission de MM. Elio Peruccio et André Schoepf.

Montres Falcon SA, Bienne, faillite ouverte le 4 décembre, en procédure sommaire: la société est maintenant dissoute.

Popularis Tours, chiffre d'affaires en hausse de 9 à 10 pour cent en 1979 par rapport à 1978, sur le plan «voyages». Dans la branche «arrangements», celui de 1979 est supérieur de 2 à 3 pour cent sur 1978.

Céramique Holding SA Laufen: avec usines en Suisse, Allemagne, Autriche, France, Espagne et Brésil: chiffre d'affaires consolidé en 1979: 337 millions de francs suisse, soit 7,7 pour cent supérieur à celui de l'année précédente, malgré les influences monétaires.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: 4.1, 11.1, 18.1. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries, and Rendement général.

Communiqué par la Société de Banque Suisse

BULLETTIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Main stock market table with columns for A (Cours du 21 janvier), B (Cours du 22 janvier), and ZURICH (Actions étrangères and Actions suisses). Includes rows for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich.

Table for BALE with columns A and B, listing Girard-Perreg, Portland, Sandoz port, etc.

Table for ZURICH (Actions étrangères) listing Alcan, A.T.T., Burroughs, etc.

Table for NEW YORK listing Industries, Transports, Services public, etc.

Cours indicatifs: Billets de banque étrangers (Dollars USA, Livres sterling, etc.) and Prix de l'or (Lingot, Vreneli, etc.).

Table with 2 columns: Dem, Offre. Lists VALCA, IFCA, IFCA 73.

Table with 2 columns: Dem, Offre. Lists VALCA, IFCA, IFCA 73.

FONDS SBS: Em. Rachat. Lists UNIV. BOND SEL, UNIV. FUND, etc.

Fonds de la Banque Populaire Suisse: Dem. Offre. Lists Automation, Eurac, Intermobil, etc.

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES. Fonds cotés en bourse and Fonds cotés hors-bourse.

Table with 2 columns: Dem, Offre. Lists CS FDS BONDS, CS FDS INT, etc.

FONDS SBS: Dem. Offre. Lists SWISSIM 1961, FONCIPARS I, etc.

INDICE BORSIER SBS: Dem. Offre. Lists Industrie, Finance et ass., Indice général.

Convention or: 23.180 Plage 39.700. - Achat 39.000. - Base argent 2240.

La terre a tremblé, un barrage craque...

L'exercice de défense générale met ses participants à rude épreuve

Quelque part dans les Alpes, la terre a tremblé. Un barrage hydraulique se rompt. En moins d'une heure, toute la région en aval est dévastée. Des milliers de morts et de sans-abri. Les voies ferrées et les routes sont coupées. L'eau a emporté un hôpital, a détruit une importante installation militaire. Une ligne à haute tension a été endommagée, ce qui a pour effet de priver plusieurs villes d'électricité. Que faire ?

C'est là un des deux mille événements auxquels les participants à l'exercice de défense générale ont été confrontés depuis jeudi dernier. Oui, que faire ? Il faut sauver les vies, transporter les sans-abri, mettre sur pied un service d'ordre pour assurer la circulation et éviter les pillages.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

Par le biais des zones territoriales, les autorités vont bien sûr s'adresser à l'armée, qui mettra à disposition des troupes de transmission et des troupes sanitaires. Mais veillons à bien respecter la hiérarchie ! Les autorités civiles — le canton — doivent garder en mains la direction des opérations. Qu'il y ait des frictions avec l'armée est presque inévitable. Celle-ci estime prioritaire la reconstruction de l'installation militaire.

ULTIMATUM DE L'OTAN

Car nous vivons une période de grands troubles. L'armée a été mobilisée. Nous sommes à deux doigts de la guerre. L'OTAN nous a adressé un ultimatum, nous demandant d'abandonner la neutralité. D'autres puissances sont tout aussi inamicales. Des avions-cargos se sont posés sans autorisation sur un aéroport suisse. Des troupes sont désignées pour aller sur place, sans délai. Le maintien de l'ordre à l'intérieur du pays étant l'affaire des cantons, il faudra prendre des précautions pour ne pas les brusquer.

Hier matin, l'or était coté à 1500 dollars l'once. Le contrôle des changes avait été rétabli. Tous les fonds étrangers en Suisse avaient été bloqués.

Radio-Cobra, Radio suisse libre, Radio-Tell — c'est la guerre des ondes ! La plus crédible est sans doute la Radio suisse division presse et radio. En effet, le Conseil fédéral, mécontent de la légèreté des informations données par la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (par les journalistes romands surtout), n'a pas longtemps hésité à prendre les choses en mains.

Approvisionnement en énergie et en vivres entravé et même coupé, intimidation, chantage, terrorisme exercé par des groupuscules, destructions, mise hors service de parties importantes de l'appareil de direction, arrivées de réfugiés, internement de militaires étrangers — les difficultés sont énormes.

L'administration est au travail 24 heures sur vingt-quatre. Le Conseil fédéral, qui préside le libéral vaudois Claude Bonnard, se réunit plusieurs fois par jour. Ses décisions sont préparées par une conférence de situation, qui réunit les hauts fonctionnaires des sept départements, et par l'état-major de défense totale, qui groupe les secrétaires généraux des départements, d'autres représentants du Département militaire et le directeur de la protection civile.

Ces deux organes n'existent que depuis 1970. Ils sont présidés par M. Alfred Wyser, directeur de l'Office central de la défense qui, en temps de crise, devient une sorte de troisième vice-chancelier, intégré qu'il est à la Chancellerie fédérale. L'état-major de défense totale apprécie concrètement les mesures à prendre par le Conseil fédéral.

LE PARLEMENT SE FACHE !

Aujourd'hui, le vrai Conseil fédéral fera une tournée des popotes. Mais qu'il le sache : son administration — l'appareil dont il disposerait en temps de crise et qui est testé dans cet exercice — n'est pas mécontente du Conseil fédéral « de manipulation ».

Le Parlement fictif — douze parlementaires présidés par l'indépendant zurichois Walter Biel — est moins enchanté. Lors d'une séance de nuit, il a vivement reproché au Conseil fédéral son autoritarisme, son manque de contacts avec les élus du peuple. Pourtant, n'est-ce pas le Parlement qui a donné au Conseil fédéral les pleins pouvoirs, alors que le directeur civil de l'exercice, le conseiller aux Etats uranais Franz Muheim, espérait qu'il ne le ferait pas ?

Les cantons aussi sont mécontents du Conseil fédéral. Ils se plaignent de ne pas être tenus au courant.

Dans l'ensemble, la direction de l'exercice qui tenait hier conférence de presse sous la présidence du divisionnaire Hans Rapold, son chef d'état-major, était contente des résultats obtenus jusqu'ici. M. Rapold s'est dit frappé par la rapidité avec laquelle les participants saisissent l'essentiel. Au bout de quelques heures déjà, ils étaient rodés. La collaboration entre le pouvoir civil et l'armée fonctionne bien. Il est vrai que les difficultés surgissent plus facilement aux échelons inférieurs — les cantons — qui sont restés en dehors de l'exercice.

Celui-ci se termine aujourd'hui. Il aura duré cinq jours et trois nuits. Il aura coûté 400.000 francs, ou 136.000 francs environ si l'on compte des sommes qui auraient été engagées de toutes façons. Pour 3000 participants en tout. Les journalistes chinois, japonais, soviétique, grec, allemands (de l'Est et de l'Ouest)... et suisses qui ont pu visiter hier deux des huit Centres de protection aérienne et casernes où se déroule l'exercice n'ont guère aperçu autre chose que des bureaux. Le scénario détaillé reste strictement secret, pour éviter les malentendus et peut-être même les interventions diplomatiques.

D. B.

Zurich: Radio 24 n'émet plus

Radio-24 n'émet plus. L'émetteur italien de la radio commerciale zurichoise a été bouclé hier en début d'après-midi par les autorités italiennes, moins de 24 heures après que le Ministère italien des postes eut prononcé un deuxième décret d'interdiction de la station. Le premier date du 4 janvier, mais n'avait pas eu de suite.

De notre corresp. à Zurich : Roland BHEND

Hier vers 14 heures, des employés des Postes italiennes et des carabiniers se sont présentés, sans mandat de perquisition, à la station du funiculaire qui mène au sommet du Piz Groppera où est plantée la gigantesque antenne de Radio 24. Prétendant, selon Roger Schawinski, patron de Radio 24, une révision de l'antenne, les employés des PTT ont demandé la clé de la station émettrice à l'employé du funiculaire qui a refusé. Les employés des PTT et les carabiniers sont alors montés au sommet, ont fait sauter les serrures de la station, coupé le courant et mis les scellés sur les installations.

Roger Schawinski se trouvait hier au studio de Zurich de la radio commerciale, lorsqu'il a constaté que les émissions ne passaient plus.

« C'est un acte illégal », a déclaré Schawinski hier soir à Zurich, au cours d'une conférence de presse improvisée. « L'équipe de Radio 24 a été surprise par cette fermeture par la force, cela d'autant plus que le 12 janvier dernier, le juge de Côme n'avait formellement assuré que de nouvelles mesures contre la station seraient significatives, par la voie légale, 10 jours à l'avance ». C'est ce même juge de Côme qui avait décidé de ne pas délivrer de mandat de perquisition aux autorités après l'affaire du 4 janvier.

Le 4 janvier, un inspecteur des PTT et deux carabinieri étaient arrivés au studio de Côme pour le fermer. Le studio était abandonné. L'inspecteur était reparti après avoir essayé d'ouvrir la porte. Il n'avait pas de mandat de perquisition.

Aujourd'hui, Schawinski et son avocat vont se rendre chez le juge de Côme, pour tenter d'obtenir l'annulation de cette mesure de fermeture.

Future loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire

La couverture sera étendue à un milliard de francs

Le texte de la future loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire, déjà approuvé par le Conseil fédéral, a été publié hier dans un message qui sera soumis aux Chambres. Il prévoit d'étendre la couverture actuelle de 200 millions de francs qui doit être garantie par l'exploitant à un milliard de francs, les 800 millions supplémentaires étant pris en charge par la Confédération. Cette dernière, qui joue ici le rôle d'assureur, se fera verser des primes pour la garantie qu'elle offre. En cas de « grand sinistre », touchant une partie de la population du pays, l'Assemblée fédérale pourra même allouer des contributions supplémentaires permettant des versements dépassant un milliard.

Le projet établit donc bien une couverture illimitée pour les accidents nucléaires. De plus, une seule personne sera tenue responsable des dommages, à savoir l'exploitant d'une installation nucléaire, qui pourra toutefois, grâce à un droit de recours, se retourner contre les personnes ayant causé le dommage, contre le ou les voleurs, de matière nucléaire, etc.

Pour le transport de substances nucléaires, les risques ont été considérés comme nettement moins grands et la couverture d'assurance ramenée à 50 millions de francs. Le Parlement devra donc maintenant traiter ce projet de loi.

UNE LOI SPÉCIFIQUE

On a ainsi élaboré une loi spécifique sur la « RC » nucléaire, qui complètera les autres volets de notre législation nucléaire, dont certains sont déjà en place. Il s'agit en fait, dans l'ensemble, de la révision totale de la loi sur l'énergie atomique qui date de 1959 et qui met en pratique la disposition constitutionnelle sur l'énergie nucléaire de 1957 (article 24 quinquies).

Actuellement, une partie de la législation révisée est déjà en vigueur : il s'agit de l'arrêté concernant la loi sur

l'énergie atomique, mis en application le 1er juillet dernier et qui régit la question des autorisations pour l'exploitation de centrales nucléaires, et notamment la preuve du besoin. Le projet publié hier constitue une loi spécifique qui ne traite que de la responsabilité civile. Cette question est actuellement réglée par une ordonnance de juillet 1976 qui a porté la couverture de la « RC » de 40 millions (loi atomique de 1959) à 200 millions de francs. L'actuel projet vise maintenant à porter la couverture à un milliard par installation.

Les auteurs du projet — une commission désignée par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie — ont estimé que les assurances privées ne sont pas en mesure d'assurer une couverture excédant les 200 millions qu'elles sont déjà tenues de garantir. Fixé par l'ordonnance de 1976, ce montant n'avait d'ailleurs pu être placé qu'au prix de très grandes difficultés sur le marché international de l'assurance. Le système que l'on propose de mettre en place prévoit donc un premier palier d'assurance de 200 millions à la charge des compagnies privées, puis, au cas où un accident nucléaire causerait des dommages excédant cette somme, un deuxième palier garanti par la Confédération et allant jusqu'à un milliard.

PAS DE CONCURRENCE AVEC LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Enfin, pour le cas où une catastrophe nucléaire prenait des dimensions nationales, une procédure dite de « grands sinistres » permettrait à l'Assemblée fédérale de dépasser le montant d'un milliard en allouant des contributions supplémentaires. La couverture fédérale de 800 millions sera offerte contre le paiement de primes que devra lui verser l'exploitant d'une installation nucléaire.

Les experts ont estimé que la Confédération ne concurrencera pas les compagnies d'assurance, puisqu'elle ne fera que prendre la relève lorsque cel-

les-ci ne seront plus en mesure de fournir des prestations.

Mais ce système pose le problème du montant des primes. Le relèvement, en 1977, du montant de l'assurance obligatoire de 40 à 200 millions avait entraîné un doublement des primes. En portant de 200 millions à un milliard la couverture de la « RC », on provoquerait un nouvel accroissement de 100 pour cent des primes, et même de 200 pour cent si l'on tient compte de l'assurance complémentaire des « dommages différés », soit de ceux que subiraient des victimes au-delà de 30 ans après l'accident nucléaire.

La durée de l'assurance nucléaire a en effet été fixée à 30 ans, à compter à partir du jour où l'accident se serait produit. Au cours de la consultation, la crainte a été exprimée qu'une répercussion sur le prix de l'électricité des nouvelles dépenses imposées à l'exploitant. Enfin, il est prévu que les contributions des assurés soient placées en valeurs sûres et réalisables en tout temps.

LA COMMISSION DES ETATS ENTRE EN MATIERE

Le jour même où était publié le message consacré à la « RC » nucléaire, la Commission du Conseil des Etats s'est réunie à Berne et en traitant en matière sur cet objet. C'est à l'unanimité que les commissaires ont pris cette décision. Ils ont ensuite examiné les six premiers articles du projet, qu'ils ont aussi adoptés, dans la version du Conseil fédéral. Ils se sont toutefois posé certaines questions, a expliqué le président de la commission, le conseiller aux Etats Odilo Guntern (pdc valaisan), à tel point qu'ils ont demandé au Conseil fédéral des rapports complémentaires sur certains points. La commission poursuivra ses délibérations quand elle aura obtenu ces rapports. (ats)

Controverse aux Etats-Unis

Valium: remède ou malédiction ?

Sous le titre « Remède ou malédiction », le « Washington Post » a consacré, dans ses éditions de dimanche et lundi, deux longs articles au valium. Ce médicament utilisé comme calmant, est fabriqué par la maison bâloise de produits chimiques Hoffman-La-Roche. Le valium est en effet l'objet de très nombreuses controverses aux Etats-Unis.

Une sous-commission de la santé du Sénat, présidée par le sénateur Edward Kennedy s'est penchée sur la question. Plusieurs associations de consommateurs, dont celle de l'avocat Ralph Nader, voudraient en voir la vente plus strictement contrôlée qu'elle ne l'est actuellement.

Selon des chiffres officiels, rapportés par le « Washington Post », plus de 2,3 milliards de doses ont été prescrites dans 44,9 millions d'ordonnances durant l'année 1978. Ainsi plus de 20

millions d'Américains, d'âge adulte, consomment plus ou moins régulièrement du valium.

A aucun moment, l'enquête ne met en cause la qualité du produit fabriqué par Hoffman-La-Roche, mais elle révèle cependant, qu'entre 1976 et 1977, 54.400 personnes ont dû être traitées d'urgence pour absorption de trop grandes quantités de valium, parfois mélangé à de l'alcool ou à d'autres médicaments. (ats)

En quelques lignes...

LAUSANNE. — Deux ordonnances fédérales concernant la production animale sont entrées en vigueur le 1er janvier. Elles introduisent des effectifs maximaux pour la production de viande et d'œufs et un régime d'autorisation pour la construction d'étables. Tout en reconnaissant que la production animale indigène doit être adaptée aux besoins du marché, le Bureau de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande fait des réserves à ce sujet en soulignant notamment l'excès des importations de fourrages par les grandes exploitations.

BERNE. — En 1979 les importations suisses ont augmenté de 6,43 milliards de francs ou 15 pour cent par rapport à

l'année précédente, et les exportations de 2,24 milliards ou 5,4 pour cent. L'élévation du montant des exportations est due particulièrement au renchérissement massif subi par les produits énergétiques et les métaux précieux. L'industrie métallurgique et l'industrie chimique ont vu leurs exportations augmenter de 4 pour cent en valeur nominale, le secteur des textiles et de l'habillement de 7,5 pour cent même, alors que les exportations de denrées alimentaires et tabacs ont régressé de 3,6 pour cent.

ZURICH. — L'or continue ses sautes d'humeur, mais cette fois en recul. Après des hausses-record (vendredi dernier, elle franchissait le cap des 800 dollars), l'once d'or a perdu plus de 100 dollars mardi et elle était cotée à 16 heures 728-738 dollars. Le cours s'est stabilisé en fin de journée et l'once était cotée 733-743 dollars à Zurich à 17 heures.

Dans une banque fribourgeoise

Gros détournement

Un important détournement de fonds a été commis au siège fribourgeois de l'Union de Banques Suisses. L'auteur de ce détournement, un employé de la banque, s'est dénoncé jeudi dernier auprès des autorités judiciaires. Le montant exact qui a été détourné au préjudice de la banque n'est pas encore déterminé. Toutefois, selon un communiqué publié hier par le juge d'instruction de la Sarine, il est établi que les comptes des clients n'ont pas été touchés. L'employé a été arrêté et une enquête qui, selon le juge d'instruction, s'annonce très longue, a été aussitôt ouverte. (ats)

Enquête sur la manière de voyager des Suisses

Une enquête réalisée en automne 1978 par les CFF sur le comportement de la population suisse quant à ses habitudes de voyage, révèle que ce sont plutôt les jeunes et les personnes âgées, et plutôt les catégories sociales à revenu moyen, qui voyagent en train. De plus, ce sont plutôt les femmes et les Suisses alémaniques qui prennent le train. Les utilisateurs de ce moyen de transport habitent plutôt les moyennes ou les grandes localités et ne possèdent en général pas de voiture. (ats)

Espions suisses envoyés en Autriche

Démenti

Le Ministère autrichien de la défense nationale a démenti la nouvelle du quotidien zurichois « Tages Anzeiger », selon laquelle le colonel EMG Albert Bachmann aurait envoyé une quinzaine d'espions suisses aux grandes manœuvres d'automne de l'armée autrichienne. Il est inexact aussi que l'opération Bachmann ait été couverte par M. Rudolf Gnaegi. C'est la « Basler Zeitung », journal bâlois, qui, se référant à des sources autrichiennes, affirme que les 15 agents dont la présence avait été constatée aux grandes manœuvres, provenaient de tous les pays invités à envoyer des observateurs.

Durant ces manœuvres, un nombre plus important de personnes ont été entendues du fait qu'elles paraissent « suspectes ». Les contrôles de la police autrichienne ont inclus aussi bien des péniches soviétiques transportant du charbon que deux voitures à plaques minéralogiques suisses. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloit
Rédaction - Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

Véhicules
utilitaires
Genève - 19-27.1.1980
Billots à prix réduit
au départ de toutes les gares
pour autant que le prix minimum
s'élève à Fr. 11,80 en 2^e et Fr. 17,60 en 1^{re} classe
Chemins de fer fédéraux suisses

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

A quelques jours des championnats du monde de cyclocross

Albert Zweifel, un incontestable favori

Pendant quatre ans, un homme a sérieusement marqué de son empreinte les championnats du monde: le professionnel suisse Albert Zweifel, qui remportait sa première médaille d'or à Chazay d'Azergues en 1976 et qui par la suite a défendu victorieusement son titre mondial. Cinq ans après les derniers championnats du monde disputés sur le territoire helvétique, à Melchnau, Wetzikon sera les 26 et 27 janvier le rendez-vous des coureurs de sous-bois. Agé de 31 ans, Zweifel en sera l'incontestable favori. Mais les épreuves internationales ont signalé un net retour de la concurrence étrangère.

DE RUDES ADVERSAIRES

L'Allemand de l'Ouest Klaus-Peter Thaler, le Hollandais Hennie Stamijnider, le Belge Robert Vermeire mais avant tout son compatriote Roland Liboton livreront une dure bataille au tenant du titre. La preuve en est la course de Niederlenz du dernier week-end qui servait de répétition générale. Thaler, Stamijnider et Liboton terminèrent dans l'ordre devant le champion suisse. Roland Liboton, champion de Belgique et champion du monde amateurs 1976 a gagné à quatre reprises les duels qui l'opposaient à Zweifel, lequel n'en a remporté qu'un seul, le 25 novembre à Gansingen. Le second prétendant belge, Robert Vermeire est quant à lui, déjà âgé de 35 ans, ce qui ne l'a nullement empêché de signer 18 victoires cette saison.

AVEC LES SUISESSES

Derrière Zweifel, pour ce qui concerne les coureurs suisses, Peter Frischknecht semblait le mieux armé pour seconder son chef de file. Médaille d'argent en 1976, 1977 et 1978, Frischknecht s'était sérieusement blessé en

début de saison en Belgique. Revenu à la compétition après une interruption de quelques semaines, le Zurichois se blessait une nouvelle fois au championnat national à Montpellier. Il serait étonnant qu'il puisse sérieusement défendre ses chances à Wetzikon. Mais il y a encore le Genevois Gilles Blaser, second l'an passé à Saccologno, Erwin Lienhard et Richard Steiner, le vétéran de la formation suisse.

Le temps sera un facteur déterminant quant à l'issue de la course au titre. Le parcours — 24 km. 245 pour les professionnels, 21 km. 490 pour les amateurs et 16 km. 180 pour les juniors — présente de nombreuses difficultés tant techniques que physiques. Si le temps persiste et que la température reste au dessous de la limite du gel, les coureurs pourront effectuer la majeure partie de la course sur leurs machines. Dans le cas contraire, les concurrents helvétiques verraient leurs chances augmenter en raison de leurs prédispositions pour la course à pied.

CHEZ LES AMATEURS

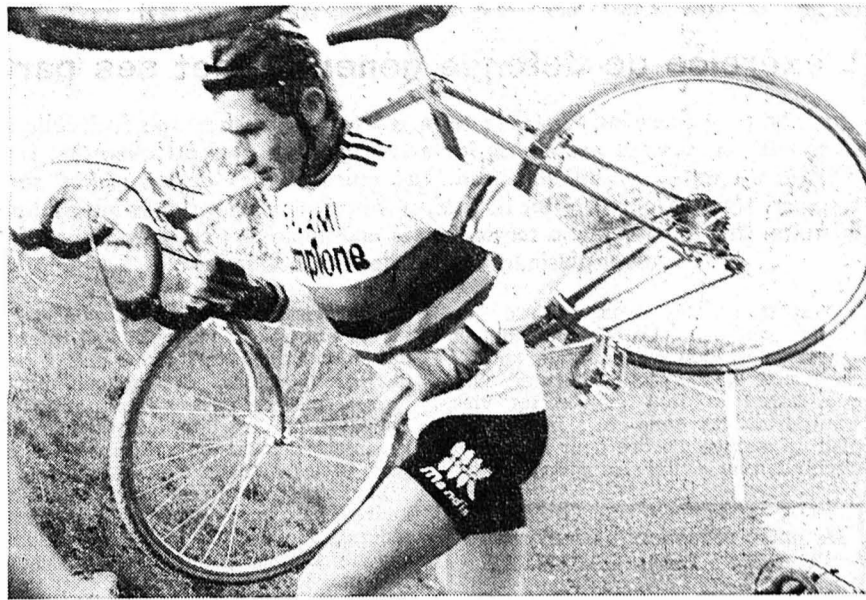
Il s'agira avant tout de défendre le troisième rang obtenu par Uli Muller

l'année dernière. Il sera à nouveau le fer de lance de l'entraîneur suisse Carlo Lafranchi qui a encore retenu Fritz Saladin, Peter Haegi et son fils Carlo Lafranchi.

A côté de l'Italien Vito di Tano, qui avait de manière assez surprenante acquis le titre à Saccologno, devant son public, les Belges semblent réunir les hommes les plus forts avec à leur tête le champion national Paul de Brauwert. Mais il ne faut pas sous-estimer les représentants de l'Est et notamment les Polonais et les Tchécoslovaques. L'horaire des championnats du monde:

SAMEDI: 14 h. départ des amateurs (8 tours, 21 km. 490).

DIMANCHE: 12 h. départ des juniors (6 tours, 16 km. 180). — 14 h. départ des professionnels (9 tours, 24 km. 145).



Albert Zweifel vers un nouveau titre mondial ? (photo AS)

Le ski en dehors des pistes: une entreprise dangereuse

Principes fondamentaux pour skieurs en neige nouvelle et poudreuse

Le ski hors des pistes balisées, celui qu'on appelle le ski d'alternative est un sport dangereux. Il peut même avoir, le cas échéant, des conséquences fatales. C'est pourquoi, dans toutes les régions de ski, il est expressément mis en garde contre la pratique du ski à l'écart des pistes, ceci en dernier ressort en raison des manchettes négatives à la une des journaux lors d'accidents. Car, en particulier lors de risque d'avalanches ou de glissement de plaques de neige, l'équipée en neige poudreuse peut devenir une aventure. La Fédération suisse de ski tient par conséquent à conseiller la plus grande prudence à tous les pratiquants du ski de variante et les rend attentifs aux principes directeurs indiqués ci-dessous,

couper individuellement les zones de tension. Faire la 2e trace parallèle à 1,50 m. de la première. Si les couches de neige ne restent pas stables entre les deux traces (glissement): danger et renoncer!

- Déterminer le chemin de fuite et libérer les dragones.

- Commencer la descente sur les côtés de la pente. En général, le chemin de fuite est plus court.

- Descendre individuellement en virages courts ou virages parallèles à courts rayons. Pas de traversées inutiles!

- Etre toujours prêt à réagir. Ne jamais se laisser surprendre.

- S'observer réciproquement pendant la descente.

De plus, les skieurs en neige poudreuse doivent porter des vêtements antidérapants et les arêtes de leurs skis doivent être bien aiguisées: éviter en particulier les conversions là où il y a un risque de chute car elles augmentent le risque. (sps)

PRINCIPES A RESPECTER

Les skieurs de variantes devraient avant tout tenir compte des principes suivants: l'exercice du ski hors des pistes exige du sportif consciencieux de bonnes connaissances de la composition de la couverture de neige et ses relations avec la déclivité de la pente, son exposition, la forme du terrain, les conditions de vent et de température. Hors des pistes, on ne doit skier que lorsque les conditions de visibilité sont bonnes et lors de mise en garde pour risque de glissement de plaques de neige (bulletin officiel d'avalanches dans la presse, la radio et la télévision), les pentes concernées ne pourront être descendues! Pour toutes ces raisons, on confie avant tout, dans les écoles suisses de ski, la descente sur des variantes de pistes aux guides de montagne. Eux aussi s'en tiennent aux règles des principes directeurs valables pour tous les skieurs:

DIX POINTS PRINCIPAUX

- S'informer. Le bulletin officiel des avalanches est déterminant. Les services de secours locaux peuvent donner des informations complémentaires.

- Observer. C'est toujours un avantage de connaître la situation locale depuis de nombreuses années. Questions: Glissements de plaques de neige sur pentes ayant la même exposition? Influence du vent, de la température?

- Examiner. Essayer de faire glisser de petite plaques de neige sur des pentes non dangereuses et limitées, de même exposition et déclivité. Au moindre doute, renoncer!

- Rester critique, même si les indices sont favorables.

- Sur toutes les parties de descente dont le profil indique un danger d'avalanche de plaque,

Les championnats jurassiens OJ de ski

Le slalom géant à Chasseral

Organisé conjointement par les Ski-Clubs Nods-Chasseral et Marin, le slalom géant des championnats jurassiens OJ se déroulera dimanche 3 février sur les pentes du Chasseral. Depuis un certain temps déjà, un comité ad-hoc, avec à sa tête MM. J.-L. Meyer (Marin) et J.-C. Bourquin (Nods-Chasseral) est à pied d'œuvre.

A relever que ce slalom géant comptera et pour l'attribution de points FSS et pour le titre du combiné.

Disputé en une manche, sur un parcours comportant une bonne cinquantaine de portes, ce géant mettra aux prises des filles et des garçons de 10 à 15 ans.

Sélectionnés par les clubs du Giron jurassien, qui englobe, il est peut-être utile de le rappeler, le canton de Neuchâtel, Bienne, le Jura bernois et le canton du Jura, ces jeunes skieurs rivaliseront de vitesse, de technique pour s'adjuger un titre enviable. D'ores et déjà, sans crainte de trop se tromper, on peut affirmer que jusqu'au 3 février les conditions d'enneigement resteront excellentes. Les 70 voire 80 concurrents auront donc la possibilité d'en découdre sur une piste préparée et entretenue de belle manière, nous a-t-on certifié.

Ces jeunes champions en... neige, dont on sait que plusieurs font montre de qualités techniques certaines, devraient représenter la relève, l'avenir du Giron jurassien. Association qui, actuellement, est toujours à la recherche d'un talent capable de tenir la dragée haute aux coureurs d'autres groupements.

Motivés, soutenus, bien entraînés, ces Ojens devraient être en mesure d'« éclater », de sortir de leur cocon. Les championnats jurassiens sont une étape sur le chemin du succès! Le premier départ sera donné à 10 h. 30. (ahr)

La flamme olympique dès février aux USA

La Flamme olympique arrivera à Washington le 1er février à bord de l'avion du président Carter « Air Force One ». Transportée jusqu'au monument au président Lincoln, elle sera ensuite portée par des coureurs à travers tout le « Mall », le grand parc qui traverse Washington, jusqu'au Congrès où elle sera présentée aux parlementaires américains.

A ce propos, la Commission de l'Etat de New York des services publics vient de revenir sur sa décision de ne pas autoriser son alimentation par gaz propane à Lake Placid, les flammes au propane sont en effet interdites en extérieur dans l'Etat. Le comité organisateur craignait qu'un autre système d'alimentation

ne soit défaillant et que la flamme ne s'éteigne au cours des jeux.

MÉDAILLES D'OR A PRIX FIXE

« Tiffany », le grand bijoutier new-yorkais, chargé de la confection des médailles d'or, argent et bronze, tant convoitées par les athlètes, a indiqué que le prix de 255 dollars pour chaque médaille d'or (en réalité d'argent plaquée de 6 gr., d'or 22 carats) facturé pour chaque médaille ne serait pas augmenté en dépit de l'envolée de l'or. En effet, lorsque « Tiffany » présente son devis au comité organisateur des jeux, l'or était à 200 dollars l'once (35 gr.) alors que son cours actuel se situe au-dessus de 800 dollars.

Tirs éliminatoires au FAC à la Région 1

Aucun tireur neuchâtelois sélectionné

Durant deux week-ends, 20 candidats à l'équipe 80 au fusil à air comprimé de la Région 1 en ont découru en 4 programmes doubles de 40 plombs chacun, dans les belles installations de la capitale fribourgeoise.

Quelques concurrents, pour des raisons indépendantes de leur volonté n'ont pu accomplir la totalité des programmes, mais le classement fut établi sur la moyenne des résultats tirés. Les « têtes de série » ont confirmé les résultats de la saison passée, en particulier les Fribourgeois Roland Bertschy et François Biland qui ont obtenu une moyenne supérieure à 370 points. A quelques encablures suivent trois tireurs fribourgeois (encore) J.-Marie Masset, Roland Bise et Michel Jaquet ainsi que le jeune Vaudois Serge Faivre qui ont réalisé une moyenne égale ou supérieure à 365 points alors que les Neuchâtelois Michel Boillat, Philippe Renaud, le Jurassien André Nussbaumer et les Vaudois Denis Riond, Daniel Guex égaient leurs moyennes entre 360 et 364 points.

Les plus jeunes éléments n'ont pas pu suivre ce rythme, comme leurs résultats le montrent, sans pour autant se faire « décrocher » puisque le retard se chiffre à environ une dizaine de points. L'un des déceptions, le comportement assez moyen du junior neuchâtelois Claude Abbet (19e classé) dont on espérait mieux.

Compte tenu que Michel Jaquet est qualifié avec l'équipe nationale junior, que Michel Bochat doit renoncer à une sélection en raison d'un cours de répétition, les équipes de la Région 1 ont été formées comme suit:

Equipe I: Roland Bertschy, François Biland, Daniel Guex. — Equipe II: Bertrand Bise, Jean-Marie Masset, André Nussbaumer. — Equipe III: Serge Faivre, Denis Riond, Daniel Schäfer. Kuno Auderset, Jacques Moulet, Philippe Renaud et Jean-Claude Rime exécuteront le concours

inter-régions à titre de tireurs individuels ou de remplaçants.

E.D.

Arbitrage: modifications dans la formation pour le football

Il n'y a pas si longtemps que les cours et causeries pour arbitres se déroulaient de la façon suivante:

- dans la plupart des cours, l'information était unique. Le chef de cours était une autorité qui dispensait la bonne parole. L'élève en prenait connaissance... ou non. Il n'y avait guère de possibilité d'union.

- le nombre des participants était toujours trop élevé. Il n'était pas rare de voir plus de 100 personnes assister à une causerie.

- les causeries d'autrefois se faisaient souvent sans but défini. L'on se bornait à améliorer plus ou moins les connaissances des règles de jeu et à faire éviter des fautes trop voyantes.

- le cadre dans lequel ces causeries avaient lieu ne se prêtait souvent pas ou peu (celle de restaurant, les gens serrés, tabagie).

- les moyens accessoires n'étaient pas assez variés.

DU NOUVEAU

Depuis 1973, l'on a tenté d'améliorer l'instruction des arbitres et de l'adapter aux méthodes modernes d'enseignement aux adultes. Les améliorations suivantes ont pu être introduites:

- les causeries ont lieu avec un thème défini, bien étoffé et varié,

- la durée des exposés ne dépasse pas 25 minutes et il n'y a pas plus de 2 exposés au cours de la même causerie,

ACNF

COURS POUR ENTRAÎNEURS 1980

Diplôme B (moniteur J+S 2) du 19.5 au 24.5.1980 à Guin (Fr). Diplôme B (moniteur J+S 2) du 15.9 au 20.9.1980 à Macolin. Diplôme A (moniteur J+S 3) du 16.6 au 28.6.1980 à Macolin. Diplôme B pour joueurs de LN (moniteurs J+S 2) âge minimum 28 ans, du 16.6 au 28.6.1980 à Macolin.

Pour s'inscrire à un cours de formation pour entraîneurs vous êtes priés d'en faire la demande par écrit au Préposé aux cours de l'ACNF: Claude Hertig, Cretêts 139, 2300 La Chaux-de-Fonds qui vous fera parvenir les formulaires d'inscriptions, ceci jusqu'au 25 février 1980 au plus tard.

Le préposé aux cours

COURS RÉGIONAL POUR LES ARBITRES NEUCHÂTELOIS

Le cours régional des arbitres aura lieu le samedi 8 mars 1980 à La Chaux-de-Fonds, Collège des Gentianes. Début du cours: 8 h. Licenciement: 17 h.

Tous les arbitres qui n'ont pas suivi trois cours régionaux ont l'obligation de participer à ce cours. Le programme et la convocation vous parviendront ultérieurement. Toutes les personnes s'intéressant à la cause de l'arbitrage pour devenir arbitre peuvent prendre contact avec M. Raymond Grobety, Grise Pierre 26, Neuchâtel, tél. (038) 25 45 64. Vous obtiendrez tous les renseignements concernant la formation d'un arbitre et peut-être essayerez-vous alors de vous lancer dans l'arbitrage.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

FC Fontainemelon Vétérans: Correspondance à envoyer à M. Michel Aymon, Bois-Noir 1, 2053 Cernier. FC Le Parc: Président, nouvelle adresse: Fiduciaire Michel Leister, Av. Léopold-Robert 117, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 08.

ACNF Comité central

OBJECTIF ATTEINT

Ce succès n'aurait pas été possible durant un laps de temps de quelque 6 années s'il n'avait pas été précédé d'une préparation précise des responsables et des chefs de cours et d'une formation adéquate des instructeurs. Bien des choses paraissent normales actuellement ont longuement dû être préparées, arrangées et difficilement obtenues. Bien des gens ont dû être acquis aux nouvelles méthodes. Grâce à la flexibilité des instructeurs — toujours prêts à se poser eux-mêmes des questions, à éliminer des vieilles habitudes et à ne pas oublier d'apprendre des nouveautés — le succès qui était pronostiqué il y a 6 ans a pu être atteint.

Beat Unternährer, chef du 2e ressort de la CA de l'ASF

Basketball

UBBC II - St-Imier I: 38-45

L'actuel leader St-Imier I a bien failli connaître sa première défaite de la saison face à UBBC II. Devant une formation ayant la chance de posséder plusieurs joueurs de près de deux mètres, les visiteurs éprouvèrent d'emblée énormément de peine à se mettre en position de shoot. Avec cette victoire, les Imériens, qui inauguraient à cette occasion de nouveaux maillots, maintiennent les distances avec leur prochain adversaire, Oméga.

St-Imier alignait les joueurs suivants: Zaugg (18), Aubry (1), Trummer, Barbey (6), Sammt (4), Parsy (12) et Tschanz (4).

BAL DU TOURING-CLUB

samedi 26 janvier dès 20 h. 30, en la grande salle de la Maison du Peuple

avec l'orchestre **HUGUES BERNAY** et ses SOLISTES DE LA RADIO ROMANDE
l'animateur **CLAUDE SELVA** et l'illusionniste **JEAN GARANCE**

Buffet froid facultatif

Réservation des tables à l'Office du TCS des Montagnes Neuchâteloises
avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 11 22

ING. DIPL. FUST VENTE SPÉCIALE!

La Chaux-de-Fonds, Bienne
autorisée du 15.1 - 4.2.80

Quelques articles choc de notre offre énorme dans toutes les marques (certains en nombre toutefois limité)

Machine à laver entièrement automatique
Indesit L 7, 4 kg., 220/380 V extrêmement performante
Prix FUST Fr. 489.—

Modèle de luxe
L 6 L, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 798.—
au lieu de Fr. 1190.—
Location/vente Fr. 52.— par mois

Lave-vaisselle
Indesit P 12, 10 couverts, acier chromé, avec dispositif anticalcaire, recommandé par l'IRM, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 769.—
au lieu de Fr. 1290.—
Location/vente Fr. 50.— par mois

Modèle à encastrer Electrolux norme suisse
GA 10, 220/380 V, acier chromé avec dispositif anticalcaire, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 1390.—
au lieu de Fr. 1848.—
Location/vente Fr. 84.— par mois

Sécheuse à linge
Philco DF 424, 4,5 kg., acier chromé
Prix FUST Fr. 598.—
Location/vente Fr. 34.— par mois

Armoire-séchoir
Novamatic, la formule idéale pour votre salle de bain
Prix FUST Fr. 159.—
au lieu de Fr. 298.—

Congélateur-bahut
Novamatic 180 L, avec éclairage panier et lampe-témoin, dispositif de surgélation, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 398.—
Location/vente Fr. 25.— par mois

Congélateur-armoire
Electrolux TF 45, commande de surgélation rapide, lampe-témoin
Prix FUST Fr. 448.—
au lieu de Fr. 598.—
Location/vente Fr. 27.— par mois

Réfrigérateur
Indesit 140 l. avec éclairage, case de surgélation, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 248.—
au lieu de Fr. 368.—

Cuisinière
Bauknecht SF 31, avec hublot, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 378.—
au lieu de Fr. 520.—
Location/vente Fr. 23.— par mois

Four à micro-ondes
Sanyo-Novamatic, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 748.—
Location/vente Fr. 45.— par mois

Machine à repasser
Novamatic BA 650, 65 cm., Garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 558.—
Location/vente Fr. 34.— par mois

Aspirateur à poussière
Miele S 200, avec enrouleur de câble automatique, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 268.—

Petits appareils avec rabais intéressant
Radiateurs, radiateurs-ventilateurs, rasoirs, friteuses, etc.
Par exemple: machine à café Electrolux NB 17, Fr. 49.— (au lieu de Fr. 99.—)

Choisir - Payer - Emporter ou livraison à domicile
Location - durée minimale 4 mois avec DROIT D'ACHAT en tout temps au PRIX NET DE FUST et aux CONDITIONS avantageuses de FUST!

Service après-vente FUST - c'est-à-dire à des prix avantageux ou en abonnement; très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures!

Ing. dipl. EPF FUST

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65
Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25.



TOUS LES JEUDIS
choucroute cuite garnie
10 sortes de viandes

Boucherie Willy Montandon

Rue du Stand 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 16 87 - Service à domicile

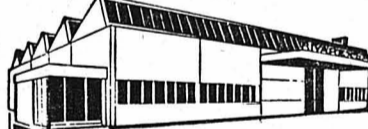
Important groupe international, fabricant des bracelets de montre en acier et or, offre, pour son usine genevoise, le poste de

directeur administration et fabrication

il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour un homme désireux de se créer une situation d'avenir solide. Le candidat décidé à donner le meilleur de lui-même trouvera une ambiance jeune et dynamique, des employeurs laissant part entière à l'initiative individuelle.

Prière de faire parvenir votre offre sous chiffre Z 20705-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

RIVAREX S.A.



Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77

Nous engageons

ouvriers (ères)

avec permis de conduire pour autos, si possible avec pratique sur élévateur.

manutentionnaire

pour notre atelier de montage

Entrée tout de suite.

Se présenter ou tél. (038) 55 17 77.

Fabrique de meubles de camping - Atelier de galvanoplastie



Futures mamans

vous qui songez au bien-être de votre enfant, inscrivez-vous au

cours de puériculture

organisé par la Croix-Rouge Suisse avec le concours d'une infirmière monitrice diplômée.

Il aura lieu les lundis et jeudis.

du lundi 4 février au lundi 3 mars.
(7 leçons de 2 h.) de 20 h. à 22 h., au Centre paroissial des Forges.

Finances:

Fr. 40.— par personne
Fr. 50.— par couple.

Les inscriptions sont prises au secrétariat, rue Sophie-Mairet 28, tél. (039) 22 22 89, de 7 h. 30 à 11 h. 30.

FORMIDABLES SOLDES

autorisés par la Préfecture du 15 janvier au 4 février

RABAIS de 10 à 50%

salons — parois — salles à manger
meubles rustiques — chambres à coucher
chambres d'enfants — couches
matelas

P. PFISTER MEUBLES

Place du Marché (Place Neuve 6)

Maison de vente par correspondance
VAC
René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

VAC RENE JUNOD SA
Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

CHERCHE

UN JEUNE EMBALLEUR

pour son service d'expédition.

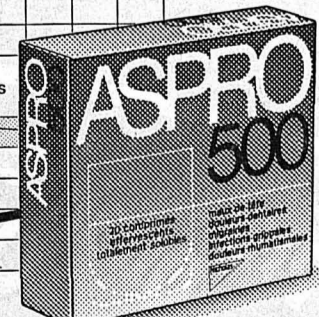
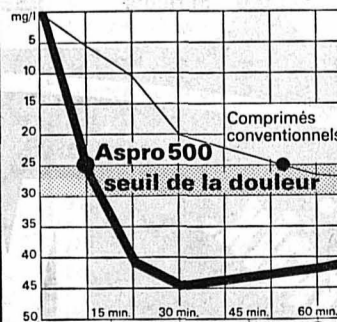
Place stable, ambiance de travail agréable.

Ecrire à V.A.C René JUNOD S.A., Service du personnel, Av. Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Nouveau

Contre les maux de tête.

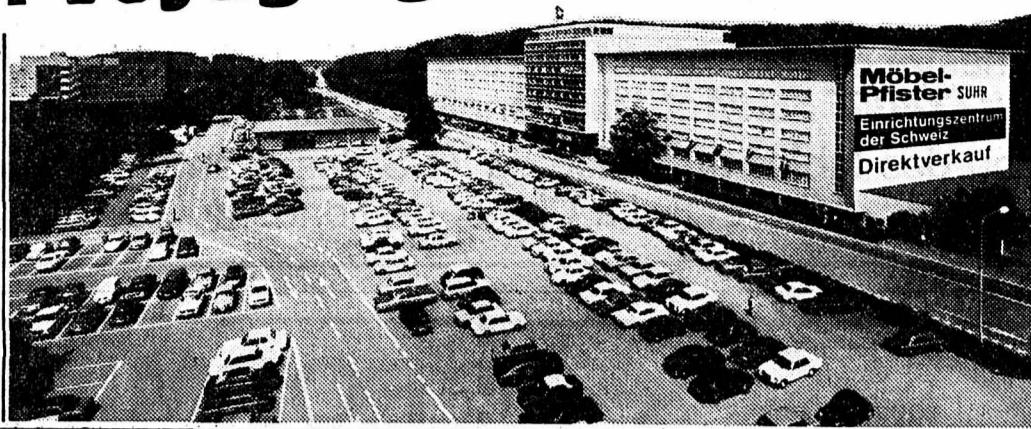
Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par



l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.

Plus rapide - plus efficace.

Pour fiancés et amateurs de l'habitat soigné:
26 janv. Voyage gratuit au centre européen du meuble à SUHR
samedi



Les plus récentes créations aux prix surprenants vous attendent!

L'horaire du car:
Le Locle: Place du Marché 8.15 h.
La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare 8.30 h.
Neuchâtel: Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

Pfister Meubles Neuchâtel
 Tél. 038 - 25 79 14

Sur tous les

yogourts



en gobelet de 180 g
 Yogourts aux fruits,
 yogourts nature,
 yogourts aromatisés et
 yogourts diététiques.

Multipack
 23.1.-29.1.

-.10 de réduction

sur chaque gobelet
 dès l'achat
 de deux gobelets au choix

Schublig de Saint-Gall

de qualité Migros

Offre spéciale
 23.1.-29.1.

MIGROS data

1 paire 210 g, VAC

160
 (100 g = -.76,2)
 au lieu de 1.90

popularis

bonne idée **5**

«à la carte»

Une nouvelle découverte de Popularis en Camargue

Appartements de vacances dans une ferme rénovée. **Equitation, promenades, baignades, bateau et vélo.**
 Appartements pour 4 et 6 personnes (piscine dans la cour intérieure) par semaine de **Fr. 275.-** à **965.-**
 Demandez le programme détaillé. Un coup de fil suffit. Tél.: 039/23 48 75

agence de voyages **popularis**

2300 La Chaux-de-Fonds
 Coop City

Ravioli aux œufs

prêts à servir

de qualité Migros.

boîte de 890 g, 2.20

Multipack
 jusqu'au 29.1.

2 boîtes

360
 (100 g = -.20,2)
 au lieu de 4.40



«Valflora» M-Drink

lait partiellement écrémé

MIGROS data

UP
 UHT

Non ouvert, il se conserve parfaitement env. 20 jours après M-data.

chauffé à très haute température

bricole de 1 litre, 1.20

Multipack
 23.1.-29.1.

2¹⁰
 au lieu de 2.40

2 briques



«PORT»

La poignée superpratique

1.80
 pour tous les emballages-briques de 1 litre et de 1/2 litre.



Aproz Cristal

riche en substances minérales, non gazéifiée

bouteille de 1 litre, -.65

Multipack
 23.1.-5.2.

2 bouteilles

1.- au lieu de 1.30
 (+ dépôt)

Aproz nature

mise en bouteille à la source, gazéifiée

bouteille de 1 litre, -.40

Multipack
 23.1.-5.2.

2 bouteilles

-.60
 (+ dépôt)
 au lieu de -.80



NOUVEAU
 MIGROS

Un dessert tout nouveau et rafraichissant!

«Coupe finnoise»

Dessert lacté avec compote aux fruits

gobelet de 150 g

-.65
 (100 g = -.43,3)

au choix:
 fraises,
 framboises,
 abricots



NOUVEAU
 MIGROS

«Panzerotti»

surgelés

Une délicieuse entrée!

paquet de 12 panzerotti, 220 g

280
 (100 g = 1.27,3)

En vente dans les marchés Migros les plus importants.



Villa Les Pervenches

RÉOUVERT

Toujours ses bons gâteaux et ses gourmandises

Fermé le mardi

SOMMELIÈRES DU EXTRAS

demandées pour le 1er février 1980. Téléphoner au (039) 22 22 29 aux heures des repas.

A louer tout de suite ou date à convenir, LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 90

beaux appartements

de 1 et 4 1/2 pièces, tout confort, cuisine agencée.

S'adresser à: Département cantonal des Finances, Gé-rance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

A louer pour le 31 mars 1980, LA CHAUX-DE-FONDS, rue de l'Helvétie 46

bel appartement

de 3 1/2 pièces, tout confort, cuisine agencée.

Loyer mensuel: 390 francs + charges.

S'adresser à: Département cantonal des Finances, Gé-rance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

Ligne de montage

Entreprise horlogère cherche à acheter 5-10 postes de travail d'une ligne Lanco ou autre. Paiement au comptant.

Ecrire sous chiffre P 28-130030 à Publicitas, Avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Vendeuse-employée

connaissant si possible l'allemand, est cherchée pour la vente et divers travaux de bureau.

Horaire et entrée selon entente.

Prière d'adresser offres à:

GUY ROBERT
 Montres Musette
 Serre 63
 2300 La Chaux-de-Fonds

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Quarante-six billets « délivrés » pour Lake Placid

Le Sagnard Francis Jacot parmi les élus

Le Comité olympique suisse (COS) en accord avec le Comité national pour le sport d'élite (CNSE), a rendu publique, à Berne, la sélection suisse qui défendra nos couleurs aux Jeux olympiques d'hiver à Lake Placid : 46 athlètes ont définitivement été retenus tandis que neuf autres ont encore une ultime chance d'obtenir leur qualification d'ici à la fin de la semaine. Quelques surprises de taille ont marqué cette sélection. En effet, à côté des bobeurs, des skieurs alpins, des sauteurs et combinés, de la patineuse artistique Denise Biellmann et de la patineuse de vitesse Silvia Brunner, ont également été pris en considération deux spécialistes en biathlon, trois lugeurs et une coureuse de fond.

LUGE : Reto Filli, Markus Kaegi, Uli Schenkel.

Coût du voyage : 800.000 fr.

La procédure de sélection pour les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid, s'est déroulée selon le cérémonial habituel. Dans un premier temps, les représentants des fédérations sportives ont confronté leurs points de vue avec les responsables du Comité national de sport d'élite.

Dans l'ensemble, un accord est intervenu entre les deux parties. Les différends portaient sur des points mineurs (non sélection d'un troisième homme pour le biathlon, et refus de la candidature de la patineuse de vitesse Dolorès Lier).

Le Comité olympique suisse a entériné les choix qui lui étaient soumis. Actuellement une inconnue subsiste à propos du nombre des officiels qui figureront dans la délégation conduite par Jean Frauenlob, chef de mission. Le coût total de l'expédition se monte à 800.000 francs.

A propos des JO d'été

M. Raymond Gafner, président du Comité olympique suisse, a évoqué le problème brûlant du boycott des Jeux olympiques de Moscou. Il a fait la synthèse du travail de réflexion élaboré en commun par le COS, l'ASS et le CNSE. La position est claire : dans l'état actuel des choses, le boycott des Jeux de Moscou ne servirait à personne. Il pourrait seulement causer des préjudices d'une gravité incommensurable. Le développement de la situation est suivi de très près. Au cours des Jeux d'hiver de Lake Placid, les responsables du sport helvétique auront l'occasion d'approfondir leurs réflexions et de se déterminer en temps opportun.

Naturellement, ce grave problème peut être abordé selon des optiques et des options différentes ; mais en aucun cas l'action politique ne doit compromettre la survie du mouvement sportif.



Francis Jacot, une sélection amplement méritée. (photo AS)

Les noms des sélectionnés à ce jour

Par ailleurs, le contingent maximal des fondeurs établi à huit a été rempli au complet. La sélection : BIATHLON : Roland Burn, Urs Brechbühl.

BOB : Erich Schaerer, Uli Baechli, Rudi Marti, Josef Benz ; Peter Schaerer, Max Ruegg, Toni Ruegg, Hansjörg Trachsel ; Hans Hiltbrand, Uli Schindler, Walter Rahm, Armi Baumgartner.

PATINAGE ARTISTIQUE : Denise Biellmann. (Doivent encore se

Hauser, Hansuli Kreuzer, Franz Renggli, Heinz Gaehler, Konrad Hallenbarter, Alfred Schindler et Francis Jacot.

DAMES, FOND : Evi Kratzer (Cornelia Thomas ou Kaethi Aschwanden).

SAUT : Hansjörg Sumi, Robert Mœsching (Paul Egloff ou Georges-André Jaquiere).

COMBINE NORDIQUE : Karl Lustenberger, Ernst Beetschen.

Surprise en championnat de hockey sur glace de ligue nationale B

Zurich seul en tête du groupe est

Malgré deux buts de Trotter, Genève-Servette n'a pas été en mesure d'inquiéter Villars. Aux Vernets, devant 1700 spectateurs, le leader du groupe ouest de ligue nationale B s'est imposé par 6-2, après avoir imposé son rythme et largement profité des erreurs commises par la défense genevoise. Aucun changement n'a été enregistré en tête du classement puisque tant Fribourg (à Lyss) que Sierre, qui a connu passablement de difficultés dans son derby contre Viège, ont gagné. Le match Langenthal - Fleurier a été reporté au 29 janvier en raison des chutes de neige.

Malgré deux buts de Trotter, Genève-Servette n'a pas été en mesure d'inquiéter Villars. Aux Vernets, devant 1700 spectateurs, le leader du groupe ouest de ligue nationale B s'est imposé par 6-2, après avoir imposé son rythme et largement profité des erreurs commises par la défense genevoise. Aucun changement n'a été enregistré en tête du classement puisque tant Fribourg (à Lyss) que Sierre, qui a connu passablement de difficultés dans son derby contre Viège, ont gagné. Le match Langenthal - Fleurier a été reporté au 29 janvier en raison des chutes de neige.

GROUPE EST : Dubendorf - Olten 6-2 (1-0, 1-1, 4-1) ; Coire - Lugano 4-3 (4-2, 0-0, 0-1) ; CP Zurich - Zoug 7-1 (2-1, 2-0, 3-0) ; Ambri-Piotta - Rapperswil-Jona 7-3 (1-1, 5-0, 1-2). Classement :

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	24	15	6	3	127-68	36
2. Ambri-Piotta	24	16	3	5	117-81	35
3. Lugano	24	15	4	5	113-78	34
4. Rapperswil	24	8	7	9	87-88	23
5. Zoug	24	9	4	11	99-118	22
6. Olten	24	3	9	12	90-118	15
7. Coire	24	6	2	16	72-115	14
8. Dubendorf	24	5	3	16	66-105	13



Marie-Thérèse Nadig et Peter Muller, deux sérieux candidats à une médaille. (ASL)

qualifier : Danielle Rieder, Miriam Oberwiler, Regula Lattmann et Hanspeter Muller en danse).

PATINAGE DE VITESSE : Silvia Brunner. (Dolores Lier, Franz Krienbühl).

SKI ALPIN : Peter Muller, Peter Luscher, Erwin Josi, Jacques Luthy, Toni Burgler, Jean-Luc Fournier, Joël Gaspoz (le huitième sera choisi parmi Raeber, Martial Donnet et Peter Aelig).

DAMES, ALPIN : Marie-Thérèse Nadig, Bernadette Zurbriggen, Erika Hess, Doris De Agostini, Annemarie Bischofberger (la sixième sera choisie parmi Brigitte Nansoz, Zoé Haas, Maria Walliser, Brigitte Glur et Rita Naepflin).

FOND : Gaudenz Ambuhl, Edi

Le slalom géant FIS de Eriz à un Valaisan

Le Valaisan de Zermatt Christian Welschen a remporté le slalom géant FIS de Eriz. Il s'est imposé devant plusieurs concurrents de la Coupe du monde. A l'issue des deux manches, il comptait une avance de 36 centièmes sur son second, l'Italien Tiziano Bieller. Le Liechtensteinois Paul Frommelt, plus à l'aise en spécial, terminait cinquième tandis que les Suisses Werner Rhyner et Peter Luscher devaient

Dominique Clément s'impose en France

Dominique Clément, du Ski-Club de La Chaux-de-Fonds, a participé au Critérium Rouge et Blanc organisé par le FC Lyon - Ski, sur la piste des Reches et au stade de La Vagère, sous le contrôle de la Fédération internationale de ski et de la fédération française. Les courses se sont déroulées aux Arcs.

L'espoir de La Chaux-de-Fonds, Dominique Clément, a pris part avec succès aux épreuves de cette confrontation. Elle s'est imposée en descente avec le temps de 1'17"90 (à la moyenne de 95 km. 184) ; en slalom elle prenait la troisième place, et au géant elle était sixième. Grâce à ces trois excellentes performances, elle a enlevé le combiné.

se contenter respectivement de la 9e et 10e places, à plus de deux secondes du vainqueur.

Encore troisième au terme du premier tracé, Luscher perdait un temps précieux à récupérer son bâton qui lui avait échappé des mains lorsqu'il se propulsa hors de la cabane de départ. Classement :

1. Christian Welschen (S) 2'28"80 (1'14"08 et 1'14"72) ;
2. Tiziano Bieller (It) 2'29"16 (1'15"17 et 1'13"99) ;
3. May Julen (S) 2'29"37 (1'15"28 et 1'14"09) ;
4. Alfons Seliner (S) 2'29"60 ;
5. Paul Frommelt (Lie) 2'30"46 ;
6. Manfred Brunner (Aut) 2'30"69 ;
7. Maurizio Bonchet (It) 2'30"77 ;
8. Fabian Kummer (S) 2'30"78 ;
9. Werner Rhyner (S) 2'30"80 ;
10. Peter Luscher (S) 2'30"82.

Championnats d'Europe de patinage artistique

Cousins et Irina Rodnina en vedette

Robin Cousins est sérieusement en passe d'emboîter le pas de l'illustre John Curry, champion olympique 1976. L'Anglais a conquis sa première médaille européenne — celle de bronze — à l'issue des exercices imposés des épreuves qui se disputent à Göteborg. Le Soviétique Vladimir Kovalev, champion du monde, s'est hissé au premier rang, devant l'Allemand de l'Est et tenant du titre Jan Hofmann. Le Britannique devrait être en mesure de prendre la première place après le programme court. Résultats des imposés :

1. Vladimir Kovalev (URSS) 15 et 42,72 ;
2. Jan Hofmann (RDA) 20 et 42,12 ;
3. Robin Cousins (GB) 18 et 42,16 ;
4. Konstantin Kokora (URSS) 50 et 37,76 ;
5. Igor Bobrin (URSS) 46 et 38,40 ;
6. Jean-Christophe Simond (Fr) 52 et 37,80.

CHEZ LES DAMES

La Soviétique Irina Rodnina remportera très vraisemblablement ce soir à Göteborg, un onzième titre européen par couples. En compagnie de son mari, Alexandre Zaïzev, elle a en effet parfaitement réussi son retour à la compétition.

Le célèbre couple s'est porté au commandement, hier soir, au terme du programme court de deux minutes (six éléments requis). Et à moins d'un accident, il s'adjugera une nouvelle couronne européenne. Résultats :

1. Irina Rodnina et Alexandre Zaïzev (URSS) 9 et 41,92 ;
2. Marina Cherkasova et Serge Chakraï (URSS) 21 et

Dans le groupe est, Zurich, large vainqueur de Zoug (7-1) est désormais seul en tête. Lugano s'est en effet laissé surprendre à Coire où, même par 4-2 à l'issue de la première période, il a été incapable de renverser ensuite la situation. Résultats :

GROUPE OUEST : Lyss - Fribourg 4-8 (1-3, 0-3, 3-2) ; Sierre - Viège 6-5 (1-0, 3-2, 2-3) ; Genève-Servette - Villars 2-6 (0-2, 1-3, 1-1). Classement :

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Villars	24	18	1	5	165-103	37
2. Fribourg	24	17	2	5	157-77	36
3. Sierre	24	16	1	7	120-70	33
4. Langenthal	23	11	3	9	102-85	25
5. Viège	24	11	0	13	113-138	22
6. Servette	24	7	2	15	91-115	16
7. Lyss	24	5	2	17	82-161	12
8. Fleurier	23	3	3	16	90-169	9

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE

Les Ponts-de-Martel - Savagnier 8-2

L'équipe du HC Les Ponts-de-Martel, qui évolue dans le championnat de deuxième ligue, poursuit son bonhomme de chemin et semble sur la bonne voie pour prendre la troisième place du classement. En effet, lors de la dernière rencontre disputée sur la patinoire des BOLLIES, elle s'est imposée par 8-2 contre Savagnier. Avec cette victoire, l'équipe locale porte à 10 son capital de points. Les équipes :

LES PONTS-DE-MARTEL : Jean-Paul Durini ; Frédéric Kurth, Eric Montandon ; François Daucourt, Michel Guye ; Michaël Gubian, Fredy Wyssmüller, Jean-Blaise Matthey ; Charles-Henri Durini, Claude-Alain Biéri, Charles Waelti et Jean-Maurice Kehrlin. — SAVAGNIER : Zingg ; Suler, Fallet ; Jean-Pierre Zingg, Aubert, Cosandier ; C. Fallet, Alain, Gigon, Gilles Aubert ; Gaberel, Burger, Meyer ; Thierry Fallet, André Gaberel et Delabays. — MARQUEURS : pour Les Ponts-de-Martel, Daucourt (deux fois), Biéri (deux fois), Guye (deux fois), Durini, Matthey ; pour Savagnier, André Gaberel, Gilles Aubert. (ff)

AUTRES RÉSULTATS

Delémont - Corgémont, 9-8 (3-4, 3-2, 3-2). Franches-Montagnes - Ajoie II 6-3 (1-0, 2-2, 3-1).

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Saint-Imier II - Reconvilier, 3-5 (1-1, 0-2, 2-2). Crémînes - Sonceboz 2-6 (1-1, 1-0, 0-5).

CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Berthoud - Moutier 3-15 (1-6, 0-2, 2-7).

CHAMPIONNAT DES NOVICES

Le Locle - Moutier 8-2 (2-1, 6-1, 0-0).

AVEC LES JUNIORS CHAUX-DE-FONNIERS

ELITES : HCC - Bienne 5-4. — INTERS : HCC - Yverdon 1-9 ; Fleurier - HCC 7-5 ; HCC - Sierre 3-16. — NOVICES A : Genève Servette - HCC 5-3. — NOVICES B : HCC - Neuchâtel Sports 10-2 ; Serrières - HCC 0-10. — MINIS A : Neuchâtel Sports - HCC 1-19. — MINIS B : Ajoie - HCC 2-4. Prochains matchs aux Mèlèzes : Ce soir à 18 h. 15, Minis A - Saint-Imier ; à 20 h. 15, Elites - Villars ; samedi 26 janvier à 17 h. 30, Novices A - Viège.

Le Rallye automobile de Monte-Carlo

Grand favori, Mikkola abandonne

Alors qu'une pluie violente s'abattait sur le parcours commun Monaco - Vals-les-Bains - Digne - Monaco (1500 kilomètres) du 48e Rallye de Monte-Carlo, on apprendait que les deux pilotes finlandais Hannu Mikkola (Porsche) et Ari Vatanen (Ford Escort) qui, jusqu'à présent causaient bien du souci à l'équipe Fiat, avaient abandonné, probablement à la suite d'une sortie de route, au cours de la sixième épreuve

spéciale, Le Moulignon - Antraigues, sur 38 kilomètres.

C'était à nouveau l'Allemand Walter Rohrl (Fiat) qui réalisait le meilleur temps avec 29'09", devant Jean-Claude Andruet (Fiat) en 29'23". Le Suisse Claude Haldi (Porsche) était classé en 30'25".

Au classement général, Walter Rohrl a encore consolidé sa première place en totalisant 3 h. 41'47". Il devance maintenant Bernard Darniche de 4'14", Jean-Claude Andruet de 5'16", et l'Italien Attilio Bettega (Ritmo) de 6'31".

Après trois heures de neutralisation à Vals-les-Bains, les 178 pilotes encore en course ont repris la route, sur des chaussées enneigées, verglacées, avec en prime une pluie abondante, perçante et monotone. Dans la fameuse épreuve du Burzet (32 kilomètres), on attendait les Fiat ; ce fut le Suédois Anders Kullang qui réalisa le meilleur temps en 28'37", devant — surprise — la Ford Fiesta de l'Espagnol Salvador Servia en 29'02".

Pedroza conserve son titre mondial des plumes

Le Panaméen Eusebio Pedroza a conservé son titre de champion du monde des poids plumes (WBA) pour la septième fois à Tokyo, en battant aux points en quinze reprises le Japonais Spider Nemoto.

Les mérites sportifs jurassiens

Pour la septième fois consécutive, les lecteurs du « Pays » ont participé à l'élection du meilleur sportif jurassien 1979.

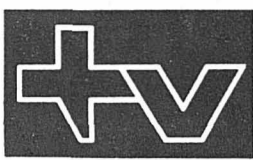
Candidate pour la troisième fois, l'athlète internationale Eliane Jecker, membre de SFG Bassecourt, s'est imposée avec un total de 2274 points. Elle précède Jean-Pierre Kurth de Porrentruy, sportif amblyope (1861), l'altérophile Daniel Tschan de Tramelan (1675), le gymnaste Marc Wenger de Malleray (1406) et l'athlète Fabien Niederhauser du CA Montier (1391).

Quant au mérite par équipes, il est revenu au HC Ajoie pour la troisième année consécutive. Le leader du championnat de première ligue s'est imposé devant la SFG Bassecourt et les Sports-Réunis de Delémont (football).

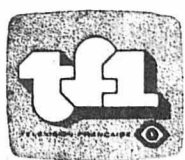
Mercredi

IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV

Tranches horaires



romande



12-14h



TV romande à 20.20: Johnny Hallyday. (ASL)

14-16h

16-18h

18-20h

20-22h

22-24h

12.15 Réponse à tout: Jeu
12.33 Midi première: Variétés
13.00 Actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi

14.08 La bataille des planètes
14.58 La pierre blanche, feuilleton - 15.30 Spécial 10-15 ans: « L'Odyssée de l'espace »

Allemagne I à 15.45: Musique et variétés sur une tournée en Pologne par divers artistes dont les sœurs Kessler, Udo Jürgens, Bill Ramsey, etc.

16.16 La parade des dessins animés
16.58 Le club des cinq, feuilleton - 17.23 Studio 3, avec Le groupe Lili Drop - Eddy Rosemond - Le groupe Secret Affair
17.55 Sur deux roues

18.00 TF quatre
18.34 1, Rue Sésame
18.57 C'est arrivé un jour: Récit
19.12 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.44 Les beaux joueurs

20.00 Actualités
20.30 Dramatique: Les maîtres sonneurs, d'après le roman de George Sand, avec Patrick Raynal - Jean-Michel Dupuis - Sabine Haudepin

22.03 La rage de lire: Faut-il brûler la science?
23.00 Patinage artistique: Championnats d'Europe, libres couples
23.45 Actualités

12.05 Passez donc me voir, Philippe Bouvard
12.29 Série: Les amours de la belle époque
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous: Critiques et réponses

14.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame: Trois générations de barytons: José Beckmans - Gabriel Bacquier - Mario Haquard
15.15 Film d'animation: Les sentinelles de l'air
16.10 Récré A2
Le clown Toto - Label Récré A2 - La panthère rose - Patinage artistique: La danse - Wattoo-Wattoo

Suisse alémanique à 17.00: Une émission d'Ursula Feitknecht et Willy Gohl pour les enfants, sur le thème « Ce qu'on sait mais qu'on ne connaît pas: l'école de musique »

18.10 English spoken: Cours d'anglais
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres: Jeu
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club: Variétés

20.00 Journal
20.35 Collarshow: Variétés, Le Grand Orchestre du Splendid - Marianne Faithfull - Renaud - Daniel Balavoine - Amii Stewart
21.40 Grand Stade: Magazine des sports: Spécial Lake Placid

22.35 Fenêtre sur: « Le livre des morts tibétain »
23.25 Journal

**Antenne 2
Le livre des morts tibétains**

C'est un curieux document que Sylvie Genevois, dans l'émission « Fenêtre sur... » présente ce soir, tard hélas, sur Antenne 2. Le film est une tentative d'interprétation du Livre des Morts tibétain, texte rituel qui doit être lu au mourant depuis les premiers symptômes de la mort jusqu'à 49 jours après la mort.

Le Bardo-Thödol a pour but de guider l'homme dans la décisive expérience de la mort, de lui rappeler les enseignements du Lamaïsme, et de l'aider à profiter de cette occasion unique de se réveiller et d'échapper au cycle des renaissances.

La mort physique est pour le Tibétain la suprême occasion donnée à tout homme de se réveiller et de comprendre.

En Occident, on donnerait plutôt de la morphine au mourant. Là-bas au contraire, il est conseillé de faire affluer le sang au cerveau du mourant, de le tenir conscient aussi longtemps que possible, de lui crier dans les oreilles des choses très désagréables et très instructives, pour l'aider à tirer profit de cette dernière expérience de la vie humaine.



18.00 Travail manuel: Au féminin, ça s'écrit comment?
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Histoire de France en bandes dessinées: Hugues Capet

20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La Grande Sauterelle: Film de George Lautner, avec Mireille Darc - Hardy Kruger - Maurice Biraud

22.10 Soir 3

IMPAR-TV

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Zimmer frei-UNO-Nähe
19.30 Téléjournal
20.00 « Wach auf, Schweizervolk »
20.55 Ein verrücktes Paar
21.30 Eglise et société
22.15 Téléjournal
22.25 Patinage artistique
SUISSE ITALIENNE
18.00 Barbapapa
18.05 Top
18.50 Téléjournal
19.05 Tous comptes faits
19.35 Rencontres
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Arguments
21.45 Musicalement
22.30 Téléjournal
22.40 Patinage artistique
ALLEMAGNE 1
15.45 Dzien dobry, Polsko!
16.30 L'Homme de Buton Willow (2)
16.45 Die Leute vom Domplatz

17.10 Dessin animé

17.20 Ski alpin
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.15 Heimat
21.40 Patinage artistique
22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2

16.15 Trickbonbons
16.30 Rappelkiste
17.00 Téléjournal
17.10 Diamantersucher
17.40 Plaque tournante
18.20 KO-OK
19.00 Téléjournal
19.30 Miroir du sport
20.15 Bilan
21.00 Téléjournal
21.20 Drôles de Dames
22.05 Pour les consommateurs
22.10 Point de vue
22.55 Victor
23.45 Téléjournal

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.15 Le billet de Patrick Nordmann.
12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps.
16.00 Pour le plaisir. 17.00 En questions.
18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique.
19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit.
21.30 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: A Vendredi prochain.
23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer: Poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 L. Gymes, piano, U. Lehmann, violon, Orch. radiosymph. de Bâle, dir. G. Lehel: Minutes symph., Dohnanyi; Rhapsodie pour piano, Bartok; Rhapsodie No 1 pour violon, id., Danses de Galanta, Kodaly. 20.30 Prisme: Thèmes de ce temps. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05 Das Schreckmümpfeli.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 23.55 — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 La ronde des chansons. 13.30 Chants et musique populaires. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La Côte des Barbares. 18.30 Chronique régionale. 18.50 Disques. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles. 20.30 Blues. 21.00 Jeu policier.

21.30 Disco-mix. 23.05 Nocturne musical.

FRANCE MUSIQUE

14.00 Microcosmos. 18.02 Six-huit. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Orchestre national de France. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Ewa Osinska. 14.00 Sons « à la campagne ». 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Tribune internationale des compositeurs. 18.30 Feuilleton. 19.25 Salle d'attente. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Sautemouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique champêtre.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Programmes du jour.

FRANCE MUSIQUE

7.00 Le nouveau quotidien musique. 8.30 Kiosque. 8.40 France et musique. 9.02 Eveil à la musique. 9.17 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Tribune internationale des compositeurs.

Point de vue

Talou

« Talou » (TVR — vendredi 18 janvier), c'est beaucoup à la fois. Et le mélange n'est pas totalement réussi. Ce film marque le retour de Jean-Louis Roy à la fiction créatrice. Ce réalisateur qu'on oublie trop souvent de compter parmi les pionniers du nouveau cinéma suisse (« L'inconnu de Shandigor » date de 1965) et que la forte vague helvétique des années 70 avait malheureusement oublié. Or Roy était parmi les plus talentueux.

« Talou » représente aussi une volonté de la TV romande de transformer les dramatiques, généralement sérieuses, en films de fiction, soustraite cependant à certains impératifs commerciaux pour atteindre le public dans les salles.

« Talou » si on aborde se sujet, c'est un conte moral, l'histoire d'un vrai petit prince, innocent comme l'enfant devrait pouvoir l'être, mais qui se trouve aux prises avec le monde cynique des adultes. Paul René N'dour est remarquable, autant dans la fraîcheur de l'enfance que dans la raideur précoce de l'adulte mêlé à des intrigues politiques, dans ses costumes guindés à

Point de vue

l'euro-péenne. Et dans son presque total mutisme, il y a l'ébauche d'un autre aspect du sujet, la fable, ou même la parabole politique. « Talou », c'est l'Afrique, les espoirs de bonheur qu'elle porte en elle, libérée du colonialisme du siècle dernier, mais hélas encore tourmentée, prise dans les épreuves de force, les luttes pour le pouvoir.

Conte moral, fable politique, le mélange à travers le personnage de Talou se fait bien, un dérapage se produit, et c'est là probablement erreur dans l'esprit du scénario. On peut bien couronner Talou roi ou empereur, à la cathédrale de Genève, y ajouter astucieusement un public tiré d'actualités où l'on voit apparaître des conseillers fédéraux, le film vire alors vers la satire sans surprise dans l'esprit du cabaret. De même certaines parties où l'on se gausse de l'esprit feutré et rapace de la banque suisse nous ramènent un peu trop vers une « boulimie » superficielle. Je ne puis me défaire d'une certaine exaspération quand Lova Golovtchiner semble prendre le dessus.

La mise en scène est de belle tenue, surtout dans les scènes presque inquiétantes avec ces grosses voitures menaçantes qui roulent bien lentement, comme si

Point de vue

l'on se retrouvait dans les meilleurs moments de « L'inconnu de Shandigor ». Et l'incursion de la magie, du rêve, de la plus vive et débridée fantaisie rappelle, même à quinze ans de distance dans les mémoires, « Happy End ». Dans la distribution, un autre mélange n'a pas très bien joué encore, certains comédiens trop théâtraux dans leur jeu face à un Jacques Dufhilo, tellement rompu aux compositions cinématographiques qu'il en est fascinant, pas seulement par le mystère de son visage, mais aussi par l'humour de ses regards et de ses gestes.

Un effort aussi a été consenti pour demander à un musicien de créer une musique originale pour le film. Jean-Louis Roy a fait appel à son propre père, Alphonse Roy qui pourrait devenir un excellent musicien de films.

Partant dans plusieurs directions, comme si Jean-Louis Roy voulait mettre en une seule fois tout ce qu'il rêve de faire depuis des années, « Talou », sans être un film complètement équilibré, vient de donner une bonne soirée.
Micheline LANDRY-BÉGUIN

TF 1

George Sand et

« Les maîtres sonneurs »

A propos des « Maîtres sonneurs » qui passent ce soir sur TF1, il peut être intéressant de rappeler qui fut George Sand.

Bien que née à Paris en 1804, c'est à Nohant que George Sand — de son vrai nom Lucile-Aurora Dupin — passe son enfance. Elle grandit là en pleine nature, joue avec les petits paysans, se mêle aux gens de la campagne, écoutant les longues histoires que l'on raconte à la veillée.

Personnage étrange et complexe, aux allures affranchies, George Sand apparaît tour à tour sous les traits d'une amoureuse passionnée, d'une militante politique ou de la « bonne Dame de Nohant », pleine de compréhension et de sollicitude envers les paysans qui l'entourent. Après une vieillesse paisible, George Sand, que l'âge avait assagi, meurt dans sa propriété de Nohant le 8 juin 1876.

SOLDES SUPER BRUGGER

autorisés par la Préfecture

CHAINES HI-FI SANYO de luxe, 2 x 48 w sinus
enceintes 3 voies 60 w., enregistreur dolby, com-
plètes avec meuble rack, merveilleux:

1590.-

RADIO-RÉVEILS 3 ondes, très belle exécution, affichage
électronique, incroyable!

59.80

TOUT LE RAYON «SOINS CORPORELS». Sèche-cheveux,
Ladyshaves, brosses électriques, brosses de massage, etc.
en liquidation, jusqu'à épuisement

50%



Marti... priorité à la qualité!

Une longue expérience, des conseils avisés, des itinéraires peu
communs, des prestations d'assurance étendues et des prix sans
surprises... c'est l'exceptionnelle qualité Marti.

MEXIQUE- GUATEMALA

Par un itinéraire peu commun, nous vous
conduisons à travers le pays des Mayas
et des Aztèques.
21 mars - 8 avril, 19 jours Fr. 3980.-

LA CHINE

Par avion, train, bateau et autocar vous
visitez les plus belles curiosités de la Chine
et de Hongkong.
23 mars - 9 avril, 18 jours Fr. 5330.-

L'AUSTRALIE

Ce merveilleux voyage Marti vous fait
découvrir l'Australie fascinante. Visite de
Singapour.
29 mars - 19 avril, 22 jours Fr. 6550.-

A votre agence de voyages ou:



2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. (039) 23 27 03

NAGRA KUDELSKI

MAGNETOPHONES AUTONOMES PROFESSIONNELS

Nous cherchons pour notre bureau de préparation
du travail, entrée immédiate ou à convenir

UN CONSTRUCTEUR EN OUTILLAGE

dont l'activité essentielle sera de faire évoluer les
procédés de fabrication par la conception d'outils
d'usinage et d'assemblage.

La préférence sera donnée aux personnes bénéficiant
de plusieurs années d'expérience industrielle
dans ce domaine.

Nous offrons:

- une activité variée et indépendante au sein
d'un groupe dynamique
- restaurant d'entreprise
- transport du personnel gratuit depuis Lausanne
- Prilly - Remens - Crissier
- Conditions sociales modernes.

Prière d'adresser des offres détaillées à Kudelski
SA, service du personnel, 1033 Cheseaux.

La Chaux-de-Fonds — Au THÉÂTRE

JACK YFAR présente 130 minutes de rire
avec le grand comique

SIM ONE MAN SHOW

dans SON NOUVEAU
accompagné de BOB CASTEL
Lundi 4 février 1980 à 20 h. 30

LOCATION OUVERTE: TABATIERE DU THÉÂTRE,
avenue Léopold-Robert, tél. (039) 22 53 53.



Restaurant Carioca

2610 SAINT-IMIER

Réouverture

Monsieur et Madame B. Schaub ont le plaisir de vous informer
qu'ils ont repris la gérance du Restaurant Carioca
et souhaitent la « BIENVENUE » à tous.

A cette occasion, l'apéro sera offert le 25 janvier 1980
de 17 heures à 19 heures.

POUR LES GOURMETS !
Nous avons le plaisir d'offrir une restauration chaude
de 11 h. 30 jusqu'à 22 h. 30.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu **81 L**

BULOVA

cherche à engager

décotteuses - décotteurs

pour son département de terminaison des montres
mécaniques.

Nous offrons des travaux intéressants et la possibilité
d'être formé sur les montres électroniques.



Veillez écrire ou téléphoner à :
BULOVA WATCH CO., BIENNE
Service du personnel
Faubourg du Jura 44
2500 BIENNE 4
Tél. (032) 41 07 41, int. 285

Nous cherchons

personnel féminin

pour travaux soignés à domicile, à La Chaux-de-
Fonds.

Ecrire sous chiffre GB 1957 au bureau de L'Impar-
tial.

La possibilité d'améliorer vos connaissances d'alle-
mand!

Maison d'édition internationale cherche

secrétaire / (dactylo)

de langue maternelle française, pour correspon-
dance et assistance clientèle.

Adressez votre offre à:
REVUE MONDIALE S. A.
WELTRUNDSCHAU VERLAG AG
Case postale 427
6340 BAAR (Zoug)
Tél. (042) 31 54 31, M. Truniger

Derniers jours de vente spéciale

autorisée du 15.1
au 28.1.1980

Après-ski et bottes,
doublés chaudement
Pour dames, messieurs et enfants

**encore une fois
fortement réduits**

p. ex. après-ski pour enfants à partir de 9.90
bottes pour dames à partir de 19.90
après-ski pour messieurs à partir de 29.90

Qualité
**FORMI-
DABLE**
à des prix
**EPOUS-
TOU-
FLANTS!**

20%

de rabais
pour toutes
les chaussures
de ski

même pour les articles à prix réduits

vögele

mode de chaussures

La Chaux-de-Fonds: Avenue L. Robert
60. Peseux: Vögele Minimarché, Centre
Commercial CAP 2000.

104/80

4-4½%

Nouveau taux d'intérêt pour bons de caisse

Durée:	Intérêt:
3-4 ans	4 %
5-6 ans	4¼%
7-8 ans	4½%

BCC

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

Genève, Lausanne, Vevey, Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel

28/80

Ouverture de commerce RAYMOND RENFER

informe la population de Courtelary et environs qu'il ouvre, dès le 11 février 1980,

un commerce de ferblanterie, couverture et installations sanitaires

Adresses: Atelier: LE TOMBET, 2608 COURTELARY
Domicile: CHAPELLE 2, 2610 ST-IMIER
Téléphone (039) 41 49 16

Installations tous genres, rénovations, réparations, détartrage de boilers.
Travail soigné — Prix modérés — Devis sans engagement

FIN DE BAIL

VENTE DE SALONS A DES PRIX DE GROS

1 salon moderne Fr. 1300.-, 980.-.
1 salon rustique Fr. 1800.-, 1350.-.
1 salon rustique Fr. 1900.-, 1500.-.
1 salon classique Fr. 1900.-, 1500.-.
1 salon moderne Fr. 1980.-, 1500.-.
1 salon classique Fr. 2280.-, 1800.-.
1 salon cuir Fr. 3980.-, 2900.-.
1 salon cuir Fr. 4400.-, 3600.-.
Occasion depuis Fr. 150.-.

GRABER

MEUBLES EN GROS
Jaquet-Droz 29

MONSIEUR SEUL

50 ans, goûts simples (et sans voiture), cherche compagne âge en rapport et mêmes goûts. MARIAGE si convenance. Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle. Ecrire sous chiffre AF 1955 au bureau de L'Impartial.

RANGE ROVER de luxe

1976, 50 000 km., état de neuf, prix à discuter.
Tél. (039) 23 72 07, heures des repas.

Pierre Lieberherr Machines - Outils A vendre

- Fraiseuse ACIERA F3
 - Planeuse JOTES
 - Tours HABEGGER 102
 - Fours à bande SOLO
 - Presses à découper GEDA et ESSA
 - Machine à percer PEP 101
 - Machines à souder SOLO
 - Machines à pointer HAUSER 2A2 et M1
 - Tours à polir
 - Machines à facette POSALUX
 - Compresseur MARKSA
 - Chaises d'atelier, lampes d'établi, grilles, plateaux en bois, layettes et différents outillages.
- Rue du Nord 70-72, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 82 66-23 82 67.



A VENDRE

au sud-est

belle villa

comprenant 2 appartements de 6 et 4 chambres. Confort. Salle de jeux. Terrasse et jardin. 2 garages.

Nécessaire pour traiter: environ Fr. 200.000.-.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Achat aux prix maximum

contre paiement comptant

MONNAIE D'ARGENT

- Fr. 0.50 = Fr. 2.50
- Fr. 1.- = Fr. 5.-
- Fr. 2.- = Fr. 10.-
- Fr. 5.- = Fr. 15.-

GLOOR ZWINGLI
Horlogerie-Bijouterie
Zöppli 95 - 6004 Luzern

CANTON DU JURA

1979, une année riche en résultats pour les pupilles et pupillettes des Bois

En ce début d'année, il nous paraît intéressant de faire une rétrospective des résultats enregistrés par les sections de pupilles et pupillettes durant l'année 1979.

Tramelan 19 et 20 mai. Journée des jeunes gymnastes: pupillettes, cat. junior, 2. Jeanbourquin Myriam, 137 points; athlétisme cat. A, 1. Jeanbourquin Dolorès, 187; athlétisme cat. C, 2. Perruchini Sonia, 146; pupilles, athlétisme cat. juniors, 1. Furer Roland, 313 pts.

Lausanne 17 juin. Finale romande de l'écolier le plus rapide: 7. Jeanbourquin Dolorès.

Les Breuleux 30 juin et 1er juillet. 16e rencontre franc-montagnarde: Test 1 pupillettes, 1. Joliat Pascale, 11,75; 4. Frésard Caroline, 11,25; athlétisme pupilles cat. A, 1. Furer Roland, 345; 5. Jobin Jean-Maurice, 243; athlétisme cat. B, 4. Pittet Jean-Claude, 159; athlétisme pupillettes cat. B, 3. Jeanbourquin Dolorès, 193; 5. Joliat Pascale, 161; athlétisme cat. D, 1. Perruchini

Sonia, 168; 4. Boillat Geneviève, 143; athlétisme pupilles, cat. D, 4. Paupe Philippe, 156; athlétisme cat. B, 1. Paupe Charles-André, 128; challenges, course relais pupillettes, 1er rang; course relais pupilles, 2e rang.

Meyrin 9 septembre. Finale romande: Sonia Perruchini, 2e, 181; Jeanbourquin Dolorès, 3e, 292 pts.

Moutier 26 septembre: Qualification pour la finale suisse de l'écolier suisse le plus rapide et concours de jeunesse: 1. Jeanbourquin Dolorès.

Fribourg 30 septembre. Finale suisse du concours jeunesse: Jeanbourquin Dolorès, 7e, 174 pts.

On ne peut que féliciter tous ces pupilles et pupillettes pour leurs magnifiques résultats et en particulier Dolorès Jeanbourquin qui a remporté de très grands succès. Bravo à tous ces jeunes ainsi qu'à leurs moniteurs et moniteurs pour le bon travail qu'ils ont effectué en 1979 en souhaitant qu'ils fassent encore mieux durant cette année 80. (jmb)

Assemblée communale au Noirmont

Nouvel instituteur élu

Belle participation à l'assemblée ordinaire de la commune présidée par M. Jean-Pierre Frésard: 280 personnes. Ce qui a provoqué ce regain de ferveur, c'est l'élection d'un instituteur pour la 9e année à l'école primaire. Commencée à 20 heures, l'assemblée a été levée un quart d'heure avant que minuit sonne.

Le budget 1980 présenté par le président de l'assemblée et commenté par le dévoué receveur M. Gérard Froidevaux a été accepté à l'unanimité. Excédent de produit 1165 fr., total des recettes, 2.618.640 fr., total des dépenses, 2.617.475 fr. La quotité de l'impôt reste fixée à 2,3 comme en 1979. La taxe de la valeur officielle ne change pas avec 1,13 de la valeur officielle. L'élection d'un instituteur à l'école primaire a demandé deux tours.

Au premier tour, obtiennent des voix les candidats suivants: Henry Dominique, 131 voix; Willemin Patrick, 75 voix; Boichat Olivier, 35 voix; Brogli Jules, 24 voix; Boillat Serge, 4 voix, Joray Albert, 1 voix. Bulletins rentrés

279, nul 1, blanc 4, bulletins valables 274, majorité 138.

Deuxième tour: Henry Dominique, le remplaçant actuel de M. René Bilat, 151 voix; Patrick Willemin 85 voix; Boichat Olivier 31 voix. Bulletins distribués 279, bulletins rentrés 275; 2 nuls, blanc 6. Bulletins valables 267; majorité 134. M. Henry Dominique continuera donc de tenir sa classe.

Toutes les demandes d'achat de terrain ont été acceptées de même que les nombreuses demandes de subsides pour la construction de maisons familiales. (z)

Nouveau conseiller

A la suite de la démission de Mme Eray au Conseil communal, le pcsi a nommé M. Joseph Paratte-Queloz comme conseiller jusqu'à la fin de la période de cette année. Comme il n'y avait plus de viennent-ensuite sur la liste, le parti avait la possibilité de nommer le candidat de son choix. (zh)

ROCOURT

Installation du nouveau curé

C'est dimanche prochain 3 février que l'abbé André Steullet, curé de Chevez depuis deux ans sera installé officiellement comme curé de Rocourt, paroisse voisine et dont il sera également l'administrateur. M. Steullet fête d'ailleurs cette année ses 30 ans de sacerdoce. (kr)

REBEUVELIER

Fémur cassé pour un skieur

Le jeune Jean-Robert Holzer qui skiait dans la région, s'est fracturé le fémur et a dû être hospitalisé au moyen de l'ambulance, à Delémont. (kr)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIER

- Police cantonale: tél. 51 11 07.
- Préfecture: tél. 51 11 81.
- Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
- Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
- Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
- Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
- Service du feu: No 118.
- Aide familiale: tél. 51 11 04.
- Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

LA VIE JURASSIENNE

Le Jura présent à la Foire internationale d'Utrecht en Hollande

Chaque année, plus de 250.000 personnes de Hollande, de Belgique et du Luxembourg se rendent à la Foire internationale d'Utrecht, en Hollande, en vue de choisir leurs vacances. Le Néerlandais étant un des meilleurs clients du tourisme suisse, l'Office national suisse du tourisme a décidé de participer à cette importante manifestation.

pales activités qui seront présentées au public hollandais jusqu'au 27 janvier prochain. (comm.)

Saisissant l'intérêt économique d'une exposition internationale reconnue comme étant la principale Foire du tourisme du Benelux, l'Office jurassien du tourisme - Pro Jura s'est une nouvelle fois associé avec Fribourg, Bienne et Neuchâtel, partenaires de la région ONST No 7, en vue d'assurer la présence jurassienne à Utrecht.

Plus de 120 kg de matériel de propagande et de publicité de l'Office jurassien du tourisme, des syndicats d'initiative, des sociétés de développement, des hôtels-restaurants jurassiens et de diverses entreprises touristiques, ont quitté la Suisse par la route pour les Pays-Bas.

L'offre forfaitaire de 1980 des quelque deux cents établissements publics affiliés à Pro Jura sera présentée dans un élégant stand desservi et animé par deux hôtesses du Jura et de Bienne. Les vacances à la campagne, les forfaits pêche, canoë, équitation, roulottes, marche, varappe, cyclotourisme, artisanat, stages culturels, ski nordique, forfaits hôteliers et vacances à la ferme seront les princi-

LAVANCHY LAVANCHY LAVANCHY

Le catalogue **vacances pedestres** EDITION SPÉCIALE SUISSE ROMANDE

LAVANCHY baumeler 1980 vient de paraître.

C'est le plus grand choix de programmes, avec de nombreux voyages réservés exclusivement à la Suisse romande. Par ex.:

- SAMOS, 9+14 jours Fr. 1150.- à 1390.-
- DORDOGNE - LANGUEDOC, 11 jours, Fr. 1495.-
- PROVENCE INCONNUE, 9 jours, Fr. 1040.-
- CORNOUAILLES-DEVON, 12 jours, Fr. 1680.-

ainsi que LEMNOS, CEPHALLONIA, IRLANDE, OMBRIE-ELBE et une centaine d'autres destinations aux quatre coins du monde!

Le produit d'une étroite collaboration de LAVANCHY avec Baumeler, le No 1 du tourisme pédestre

INVITATION
à nos conférences avec diapositives par Monsieur **Robert PORRET** écrivain et spécialiste du tourisme pédestre à **LA CHAUX-DE-FONDS, 31 janvier** (20 h. 30)
Aula du Centre Numa-Droz Progrès 23

LAVANCHY TRANSPORTS ET VOYAGES INTERNATIONAUX

- Lausanne 021 / 20 36 31
- Ouchy 021 / 26 71 62
- Morges 021 / 71 75 51
- Vevey 021 / 51 50 44
- Yverdon 024 / 21 51 61
- Genève 022 / 36 41 41

BELLE MACULATURE à vendre au bureau de L'Impartial

PAYS NEUCHÂTELOIS

Assemblée à Fontainemelon des scouts neuchâtelois

Un exploit qui fait date

«Gödöllö a réalisé le plus grand exploit dans l'histoire du scoutisme neuchâtelois, avec sa rénovation du chalet cantonal de Montperreux.»

Et ce sont bien les deux points qui ont marqué cette assemblée ! La rénovation du chalet scout et la personnalité hors pair de Aimé Rochat, dit Gödöllö, le président cantonal sortant.

10 POINTS SANS HISTOIRE

L'assemblée aurait pu être une séance de routine, comme les divers groupements les connaissent statutairement, une fois l'an. C'est ainsi qu'elle a commencé. Dix points de l'ordre du jour, anodins, passés avec célérité.

UN CADEAU DE 210.000 FR. AUX ACTIFS

Dans son rapport présidentiel, M. Aimé Rochat va retracer la grande aventure du Chalet cantonal, depuis son accession à la tête des destinées du scoutisme neuchâtelois, voici six ans.



La table du comité avec, au centre, le vice-président sortant, M. Sammy Porret. A sa droite se trouve le président cantonal sortant, M. Aimé Rochat, dit Gödöllö. (photo Impar-Charrère)

ment a pu être trouvé malgré la période de récession, témoigne, sans qu'il l'exprime, d'un nombre incalculable de démarches et de rencontres, et d'une dose peu commune de foi, permettant seule de convaincre ses interlocuteurs.

BOULEVERSEMENT TOTAL DANS LES «AUTORITÉS»

Jamais encore, le changement n'aurait-il été aussi complet à la tête du scoutisme neuchâtelois. Tant au comité cantonal qu'à la tête des actifs, l'Association neuchâteloise des éclaireurs suisses change ses responsables qui sont nommés à l'unanimité par l'assemblée.

Président cantonal (nouveau, Yves Delamadeleine; vice-président (nouveau), Henri Sagne; secrétaire (nouveau), Michèle Brandt; trésorier (nouveau), Blaise Kehr.

Seul l'actuel chef cantonal, Pierre Hiltbold, reste en fonction pour un an, afin de mettre son successeur au courant.

ASSEMBLÉE DE LA LIGUE ST-GEORGES

A l'issue des assises de l'assemblée des délégués, la Ligue St-Georges, cette association des anciens scouts, siège à son tour. Elle présente ses comptes par la voix d'Alfred Bourquin, alors que Claude Dubois, président, annonce qu'au prochain camp national, un sous-camp est prévu pour les anciens.

INVITÉS ET DISTRACTIONS

Le président cantonal salue la présence de M. Jacques Devaud, président du Conseil général et de M. Clot, vice-président du Conseil communal de Fontainemelon, tous deux scouts.

CORCELLES

Passante heurtée par une auto

Hier à 18 h. 05, un automobiliste de Cortaillod, M. J. M. D., descendait la Grand-Rue avec l'intention d'emprunter la rue de la Gare.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1917

Le triste devoir de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur Marcel FERRIER

et gardera de lui le meilleur souvenir. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

En cas de décès RENÉ + J-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79 Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz

Deux voleurs condamnés

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, greffier substitut.

G. P. circulait au volant de son automobile de Saint-Martin en direction de Savagnier. Au carrefour situé à proximité de la scierie Debrot, n'ayant pas respecté le signal «cédez le passage», s'engageant sur la route Dombresson - Valengin, il heurta la voiture conduite par R. W. Sans se préoccuper des dégâts, G. P. continua sa route.

Suspecté d'ivresse, G. P. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,2 grammes pour mille. Les analyses de sang révélèrent une alcoolémie identique.

Le 24 octobre 1979, à 1 h. 15, le poste de gendarmerie de Cernier était avisé que deux inconnus étaient en train de fracturer l'appareil distributeur d'essence du Marché DIGA.

était F. H. Interrogé le même jour, celui-ci reconnut immédiatement être l'auteur du délit qu'il avait pétré avec son camarade C. A.

En ce qui concerne le vol qui se poursuit d'office, C. A. est condamné à 30 jours d'emprisonnement, dont à déduire six jours de préventive, avec sursis pendant trois ans.

F. H. a été condamné le 8 mars 1978 par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel à cinq mois d'emprisonnement sous déduction de 21 jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans, pour vol, tentative et délit manqué de vol, et dommages à la propriété.

En état d'ivresse et parce qu'on ne voulait plus le servir, J.-D. S. a été l'auteur d'un scandale public dans un restaurant du Vallon. Il a également commis des dommages à la propriété mais après un arrangement avec le tenancier, ce dernier a retiré sa plainte.

Dieu est amour. Madame Gilberte Ferrier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Monsieur et Madame Arthur Ferrier ; Madame et Monsieur William Jacot-Ferrier, ainsi que les familles Piaget, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel FERRIER

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection samedi soir, dans sa 63e année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 janvier 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. William Jacot-Ferrier, avenue Léopold-Robert 100.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

YVERDON

Mesdames et Messieurs :

Juliette, Olga, Alice, Georges, Berthe, Marcel, Yvette et Robert Bonzon, ont la profonde tristesse d'apprendre le décès et l'ensevelissement de leur cher frère

Monsieur Roger BONZON

63 ans, dont l'ensevelissement a eu lieu, à La Chaux-de-Fonds, le samedi 12 janvier 1980.

YVERDON, le 23 janvier 1980.

Roger, toi qui aimait tant nous rencontrer, tu nous avais prévenus, qu'en cas de décès on te laisserait partir, sans nous avertir.

Cher frère, nous qui avons connu tes peines et tes tourments, nous te disons un dernier adieu.

Repose en paix.

Tes frères et sœurs.

La famille de

Madame Marie BLASER-MONNIER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur André SCHELLING

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

LA SAGNE

La famille de

Madame Yolande DROZ-LÜTHI

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie. Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages et de fleurs si belles, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle leur en est profondément reconnaissante. LA SAGNE, janvier 1980.

LA BRÉVINE

La famille de

Monsieur Albert BACHMANN

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier à tous ceux qui l'ont visité durant sa maladie.

LES BRENETS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Charles-Emile PELLATON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

